

COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL



*Assemblée générale
ordinaire*

MAJ 25.06.2025

**Mercredi 25 juin 2025
à 19h00**

Gymnase du Parc – 7 avenue du Parc – 92260 Fontenay-aux-Roses

Procès-verbal Assemblée Générale ordinaire du 12 juin 2024	2
--	---

Rapports	8
-----------------	----------

Rapport moral du Secrétaire Général	9
Commission des statuts & règlements	10
Commission de discipline	14
Commission d'organisation des compétitions	15
Commission d'arbitrage	27
Commission technique	28
Commission de développement	33

Dossier financier	34
--------------------------	-----------

Rapport du trésorier – Bilan au 31 décembre 2024	35
Budget prévisionnel 2025	41
Tarifs saison 2025-2026	42
Engagements 2025-2026	43
Participation financière des clubs	44

Projets	45
----------------	-----------

Commission technique	46
Commission de développement	48
Commission d'organisation des compétitions	49
Annexes commission sportive	70

Les membres du conseil d'administration et les représentants des clubs de Handball des Hauts-de-Seine, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis à Fontenay-aux-Roses sous la présidence de Monsieur Éric Barbareau, Président du Comité départemental de Handball des Hauts-de-Seine.

Étaient présents(es) :

M^{mes} Smette Andon, Hélène Bergier, Jocelyne Brodin, Séverine Herry, Maria Hug, Delphine Kerlau-Corbier, Marie-Claude Philippe – MM. Éric Barbareau, Philippe Brodin, Jean-Pierre Chataigner, Sébastien Devay, Michel Firmesse, Nicolas Hachette, Damien Joubert, Christophe Meynial, Edouard Solinski, Ange Torre, Richard Toussaint, Michel Vaillant

Étaient absents(es) excusés(es) :

M^{me} Aminata Keïta
M. Sébastien Degrand

Invités présents :

M. Philippe Bana, président de la Fédération française de handball
M. Philippe Pudelko, président de la Ligue Île-de-France de handball
M. Jean Di Méo, président du Comité départemental olympique et sportif des Hauts-de-Seine
M. Michel Guibourgeau, membre de la commission de surveillance des opérations électorales.
Emmanuelle Klein, CTF

Les représentants présents des clubs de :

Asnières HBC – AC Boulogne-Billancourt – ES Colombienne – ASV Châtenay-Malabry – COM Bagneux – Bois-Colombes Sp. – Chaville HB – Clamart HB – Courbevoie HB – AS Fontenay-aux-Roses – USM Malakoff – AS Meudon – CSM Puteaux – Rueil AC – Levallois SC – Issy-Paris Hand – Issy HBM – Vaucresson-Garches HB

Clubs absents :

HBC Antony – HBC Suresnes – Stade de Vanves – Ville-d'Avray HB – ES Nanterre – CSM Gennevillais – SM Montrouge – HBC Villeneuve-la-Garenne – Educ'hand

ORDRE DU JOUR :

1. Appel des délégués
2. Allocution du Président
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 juin 2023 à Fontenay-aux-Roses
4. Adoption des modifications statutaires
5. Adoption des rapports saison 2023-2024
6. Adoption du bilan financier 2023
Interruption de l'Assemblée générale ordinaire
Ouverture de l'Assemblée générale électorale
Reprise de l'Assemblée générale ordinaire
7. Vote du budget prévisionnel 2024 et des tarifs 2024-2025, sous réserve de validation du CA nouvellement élu
8. Adoption des projets saison 2024-2025
9. Adoption des modifications statutaires
10. Questions diverses

Le *quorum* étant atteint avec 138 voix sur 174, l'assemblée générale est déclarée ouverte à 19h20.

Richard Toussaint, vice-président du comité, ouvre cette nouvelle assemblée générale en excusant Éric Barbareau, le président, qui arrivera avec un peu de retard, et en saluant et remerciant toutes les personnes présentes à l'assemblée générale.

Philippe Bana prend ensuite la parole pour indiquer sa joie d'être parmi les clubs en cette occasion et partager ces moments d'échanges toujours enrichissants.

L'AS Fontenay-aux-Roses qui nous reçoit dans l'enceinte du Gymnase du Parc est remercié ainsi que l'ensemble des clubs et de leur municipalité qui ont accueilli le comité à diverses occasions (stage, tournois, matches de sélection, *etc.*).

Des félicitations sont enfin adressées à l'équipe réserve du Paris 92 / Issy-Paris Hand qui vient d'être sacrée à La Réunion championne de France N2F.

Après le traditionnel test des boîtiers de vote électronique, les opérations de vote des bilans sont ouvertes.

ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023

Pas de question

Votants : 18	pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 0 (0 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Pas de question

Votants : 18	pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 0 (0 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

RAPPORT DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Pas de question

A) Rapport de la commission des statuts et réglementation

Votants : 18	pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 0 (0 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

B) Rapport de la commission de discipline

Rapport non soumis au vote

Pas de question

C) Rapport de la commission d'organisation des compétitions

Pas de question

Votants : 18	pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 0 (0 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

D) Rapport de la commission d'arbitrage

Intervention de Marine Teste (USM Malakoff) :

- Souhait d'une meilleure communication dans les gymnases pour faire passer des messages concernant les comportements des différents acteurs.
- Rappelle que le TRC pourrait être utilisé plus souvent
- Souligne la difficulté à attirer / fidéliser les arbitres (jeunes et moins jeunes), avec ses conséquences pour la CMCD

Intervention de Philippe Dumont (CSM Puteaux) :

- Rapporte que les comportements problématiques dans les gymnases surviennent désormais dès le plus jeune âge (U11, ou U13 par exemple). Le travail de vigilance est du ressort de tous.

Votants : 18

Voix : 138

Exprimées : 138

pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ

contre : 0 (0 %)

abstention : 0

E) Rapports de la commission technique

Rapport non soumis au vote

Pas de question

F) Rapports de la commission de développement

Rapport non soumis au vote

G) Commission des finances – rapport du trésorier sur les comptes 2023

Intervention de Pierre Ouazana (AC Boulogne-Billancourt) :

- Souhaite connaître les raisons du déficit affiché.

Damien Joubert, le trésorier, lui indique les raisons conjoncturelles (départ d'un salarié, etc.)

Éric Barbareau indique que le bilan n'est pas suffisamment détaillé et qu'il faudra envoyer une version plus complète aux clubs.

Votants : 18

Voix : 138

Exprimées : 138

pour : 130 (94,2 %) > ADOPTÉ

contre : 8 (5,8 %)

abstention : 0

Les bilans étant clos, l'assemblée générale ordinaire s'interrompt.

Le président du comité rend à l'assemblée générale le mandat qu'elle avait confié au conseil d'administration pour la mandature 2020-2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

M. Philippe Pudelko, président de la commission de surveillance des opérations électorales, ouvre cette nouvelle session en indiquant avoir contrôlé avec l'assistance de MM. Jean Di Méo et Michel Guibourgeau la liste des candidats au conseil d'administration pour la mandature 2024-2028 et les pièces attachées.

Aucune remarque n'ayant été apportée, la liste est validée :

1	Andon	Smette	Issy-Paris Hand	<i>membre sortant</i>
2	Barbareau	Éric	Rueil AC	<i>membre sortant</i>
3	Bergier	Hélène	Issy HBM	<i>membre sortant</i>
4	Boutal	Christelle	Courbevoie HB	<i>nouvelle candidature</i>
5	Breidcheth	Xavier	Asnières HBC	<i>nouvelle candidature</i>
6	Brodin	Jocelyne	ES Colombienne	<i>membre sortant</i>
7	Brodin	Philippe	ES Colombienne	<i>membre sortant</i>
8	Chataigner	Jean-Pierre	indépendant	<i>membre sortant</i>
9	Devay	Sébastien	indépendant	<i>membre sortant</i>
10	Fertier	Laurent	COM Bagneux	<i>nouvelle candidature</i>
11	Hachette	Nicolas	Rueil AC	<i>membre sortant</i>
12	Herry	Séverine	Bois-Colombes Sp.	<i>membre sortant</i>
13	Hug	Maria	Issy-Paris Hand	<i>membre sortant</i>
14	Kerlau-Corbier	Delphine	indépendant	<i>membre sortant</i>
15	Meynial	Christophe	AS Fontenay-aux-Roses	<i>membre sortant</i>
16	Philippe	Marie-Claude	Issy-Paris Hand	<i>membre sortant</i>
17	Ouazana	Pierre	AC Boulogne-Billancourt	<i>nouvelle candidature</i>
18	Piat	Clément	Levallois SC	<i>nouvelle candidature</i>
19	Solinski	Édouard	indépendant	<i>membre sortant</i>
20	Toussaint	Richard	Asnières HBC	<i>membre sortant</i>
21	Vaillant	Michel	AC Boulogne-Billancourt	<i>membre sortant</i>
22	Verdes	Alexandre	Issy-Paris Hand	<i>nouvelle candidature</i>

Il est rappelé que les statuts du comité prévoient 24 membres au conseil d'administration.

Avec seulement 22 candidats, il reste 2 places vacantes.

Par conséquent, c'est par un vote global que seront validées les candidatures.

Votants : 18
Voix : 138
Exprimées : 138

pour : 138 (100 %) > la liste des candidats est approuvée à l'unanimité
contre : 0 (0 %)
abstention : 0

Une suspension de séance intervient pour que le CA nouvellement élu se réunisse et puisse élire son nouveau président, et désigner son bureau directeur ainsi que les présidents de commissions.

Après élection à bulletin secret, **M. Christophe Meynial est élu président du comité.**

Le résultat est proclamé par Philippe Pudelko.

Composition du conseil d'administration :

Meynial	Christophe	Président
Chataigner	Jean-Pierre	Vice-Président & président de la commission de discipline
Toussaint	Richard	Vice-Président
Ouazana	Pierre	Vice-Président & représentant du comité au CA de la ligue Île-de-France
Brodin	Philippe	Trésorier général
Philippe	Marie-Claude	Trésorière générale adjointe
Hachette	Nicolas	Secrétaire général
Herry	Séverine	Secrétaire général adjointe
Bergier	Hélène	Représentante du comité au CA de la ligue Île-de-France
Barbareau	Éric	Président de la commission des statuts & règlements
Brodin	Jocelyne	Présidente de la commission d'organisation des compétitions
Devay	Sébastien	Président de la commission d'arbitrage
Andon	Smette	membre
Boutal	Christelle	membre
Breidcheth	Xavier	membre
Fertier	Laurent	membre
Hug	Maria	membre
Kerlau-Corbier	Delphine	membre
Piat	Clément	membre
Solinski	Édouard	membre
Vaillant	Michel	membre
Verdes	Alexandre	membre

L'élection ayant été validée, l'assemblée générale ordinaire peut reprendre ses travaux avec donc le nouveau président du comité.

RAPPORT DES COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

Pas de question

A) Projet de la commission des finances

Approbation du budget 2024

Votants : 18	pour : 130 (94,2 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 8 (5,8 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

Approbation des tarifs 2024-2025

Il est indiqué que compte tenu du contexte de changement d'équipe, il avait été délicat de prévoir des modifications de tarif. Cependant, il est fait état d'une stabilité depuis le début de la précédente mandature dans ces tarifs, et qu'une hausse mesurée aujourd'hui éviterait de subir une hausse très importante dans les saisons à venir.

Après discussion avec les membres de l'assemblée, il est proposé une hausse de 0,75 € pour les licences joueur +16 ans, 0,55 € pour les licences joueur 12-16 ans & 0,50 € pour les licences joueur moins de 12 ans.

Votants : 18	pour : 130 (94,2 %) > ADOPTÉ
Voix : 138	contre : 8 (5,8 %)
Exprimées : 138	abstention : 0

A) Projet de la commission d'arbitrage

Sébastien Devay intervient pour expliciter le projet d'augmentation des frais d'arbitrage.

Après discussion avec les membres de l'assemblée, il est proposé une modification du projet comme suit :

	Projet 2024-2025	2023-2024
Sur la catégorie U15	40 €	34 €
Sur la catégorie U18	45 €	45 €
sur la catégorie plus de 16	55 € 50 €	45 €

Votants : 18
Voix : 138
Exprimées : 138

pour : 97 (70,29 %) > ADOPTÉ
contre : 41 (29,71 %)
abstention : 0

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les modifications des statuts du comité (précisions de l'article 1 concernant les pratiques, ajout de l'article 13.3 concernant la défaillance à la suite de la démission de membres élus, et la suppression de la mention de la lutte contre le dopage *[qui est de la compétence exclusive de l'AFLD]* à l'article 26.2) ainsi que la modification du règlement intérieur (suppression de la mention de la lutte contre le dopage à l'article 29) demandés par la CNSR n'avaient pas pu être validé le 24 avril 2024 lors d'une AG exceptionnelle en visio-conférence en raison d'un *quorum* non atteint.

Ces modifications sont donc à nouveau soumises à l'approbation de l'AG, sans condition de quorum cette fois-ci.

Votants : 18
Voix : 138
Exprimées : 138

pour : 138 (100 %) > ADOPTÉ
contre : 0 (0 %)
abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Rappel de Philippe Bana concernant l'assemblée générale électorale fédérale (qui aura lieu en novembre 2024) et pour laquelle désormais 50 % des voix seront réservées aux clubs.

RÉCOMPENSES

Avant passer aux traditionnelles récompenses des champions départementaux, le comité souhaitait remercier des administrateurs sortants qui ont très longtemps œuvré pour notre structure :

MM. Ange Torre, Michel Firmesse & Damien Joubert.

Les équipes championnes départementales reçoivent ensuite leur trophée.

Et avant de clôturer cette assemblée générale, le nouveau président Christophe Meynial remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation, souhaite un très bel été à tous, et invite tout le monde à partager un moment convivial autour notamment d'un barbecue.

La séance est levée à 22h30.



Christophe Meynial
Président



Nicolas Hachette
Secrétaire Général

Rapports

2024-2025

2024-2025 SAISON RECORD...

À l'instar de l'ensemble du territoire francilien (et même national), c'est donc avec un nouveau record de licenciés que la saison s'achève, avec une barre désormais placée 7 177 (hors évènementielles) ; c'est 361 licences de plus que le précédent record qui datait seulement de la saison dernière.

L'effet JO, avec une exposition estivale de notre discipline, se vérifie donc une nouvelle fois. Mais ces excellents chiffres sont également à mettre à votre crédit : il est le résultat du travail quotidien réalisé dans les clubs.

L'enjeu désormais est dans l'accueil de ce flux et la fidélisation de ces nouveaux pratiquants.

Saison record également côté disciplinaire et malheureusement il n'y a pas lieu de s'en réjouir, puisque c'est bien un record à la hausse du nombre de dossiers traités dont il s'agit.

Nous le constatons, notre société se fait le témoin chaque jour d'actes de plus en plus violents. La réponse doit être collective. Nous sommes tous responsables et acteurs : joueurs, entraîneurs, dirigeants, etc. À nous tous de nous emparer de cette situation que nous ne pouvons pas tolérer plus longtemps et retrouvons un climat sain dans nos gymnases.

Côté clubs, nous saluons le titre de champions de France N3 acquis par les joueurs du Levallois SC le 14 juin face aux Guadeloupéens de la Jeunesse de Trois-Rivières.

Malheureusement, ce titre ne compense pas la relégation de 3 de nos clubs en championnat régional (record là aussi dont nous nous serions bien passés). Nous souhaitons bien évidemment au Bois-Colombes Sp., au Issy HBM et au Chaville HB de remonter au plus vite à l'échelon national.

En attendant de vous retrouver aux bords des terrains ou ailleurs, je vous souhaite une très bonne AG ainsi qu'un très bel été.

Nicolas Hachette
Secrétaire Général

Division des qualifications

Saison 2024-2025 :

9 099 licenciés(es)

Saison 2023-2024 :

8 598 licenciés(es)

État comparatif

Licences compétitives

Catégories	Masculins			Féminines		
	2023-2024	2024-2025	Comparatif	2023-2024	2024-2025	Comparatif
6 - 11 ans	1 660	1 600	- 60	526	559	+ 33
12 - 16 ans	1 302	1 334	+ 32	583	616	+ 33
Plus de 16 ans	1 204	1 235	+ 31	552	567	+ 15
Dirigeants	278	292	+ 14	99	124	+ 25
Blanche dirigeants	38	30	- 8	15	12	- 3
Indépendants	2	6	+ 4	-	1	+ 1
Total	4 484	4 497	+ 13	1 775	1 879	+ 104

Licences non compétitives

Catégories	Masculins			Féminines		
	2023-2024	2024-2025	Comparatif	2023-2024	2024-2025	Comparatif
Loisirs	165	221	+ 56	67	85	+ 18
BabyHand	195	306	+ 111	75	124	+ 49
Handensemble	9	11	+ 2	-	1	+ 1
Handfit	4	6	+ 2	42	47	+ 5
Total	373	544	+ 171	184	257	+ 73

Total Général	4 857	5 041	+ 184	1 959	2 136	+ 177
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Total 2024-2025 : 7 177

Événementielles masculins et féminins	
2023-2024	2024-2025
1 782	1 922

Total global : 9 099 licenciés(es) pour la saison 2024-2025

Les chiffres sur la saison 2024-2025 montrent une augmentation globale de + 501 licenciés par rapport à 2023-2024.

Sur les licences compétitives, il y a une augmentation de + 117 licenciés.

Il y a une augmentation dans pratiquement toutes les catégories des licences compétitives, sauf dans les "6-11 ans masculins", où il y a une perte de 60 licenciés.

Les licences événementielles, toujours en nombre, totalisent 1 922 personnes, soit + 140 (bien qu'il y ait eu probablement un souci dans l'enregistrement de cette catégorie).

Les licences non compétitives, toutes catégories confondues, ont un positif de + 244.

À noter une forte augmentation dans l'offre de pratique telle que le BabyHand : + 160 ; ainsi que la pratique "loisirs", avec une augmentation de + 74.

Division contribution mutualisée des clubs au développement (CMCD)

Le Comité est destinataire des fiches de suivi de la CMCD des clubs évoluant au niveau national et au niveau régional ; ce qui nous permet d'effectuer un suivi avec vous pour satisfaire les exigences de la CMCD.

Lors de la 1^{re} réception de la fiche de suivi, ne pas hésiter à prendre contact avec le Comité ou l'interlocuteur régional ou national pour apporter des corrections, si besoin.

Cette communication permet de faire des mises à jour dans Gesthand, si besoin, ou d'alerter les clubs notamment par rapport aux domaines de l'arbitrage et de la technique.

Cette saison, quelques clubs alto-séquanais pourraient être sanctionnés pour manquement à l'exigence de la CMCD. Et ce, que ce soit dans le domaine de l'arbitrage ou de la technique. Dossier à suivre, suite aux appels effectués.

Il est demandé aux présidents des clubs qui accèdent au niveau régional ou au niveau fédéral, de bien vouloir consulter les différentes exigences demandées ; et de rester vigilants tout au long de la saison sur les socles et ressources de la CMCD, car il faut anticiper les difficultés. Dans l'urgence, il est souvent difficile de parer aux problèmes.

Bien entendu, la commission reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Emmanuelle Klein

Division équipements

Afin d'aider les clubs, voici une notice simplifiée d'information relative au CLASSEMENT DES SALLES.

Introduction

La pratique du Handball, tant en milieu scolaire qu'associatif, tant en loisirs qu'en compétition et quel qu'en soit le niveau, nécessite que les installations soient conformes aux réglementations. Outre les différents codes, décrets, arrêtés et certificats de conformité applicables aux établissements et imposés aux collectivités territoriales, la Fédération française de handball dispose d'une commission nationale des statuts et de la réglementation qui gère l'ensemble des salles de France en s'appuyant sur les acteurs de terrain dans les territoires, dont la mission est d'accompagner les clubs et les propriétaires des salles dans la démarche de classement des équipements.

Quelles références ?

Les textes qui encadrent notre activité figurent dans les Règlements Généraux de la Fédération française de handball.

Il y est stipulé expressément en préambule dès l'article 85 que *les compétitions officielles se déroulent obligatoirement dans les salles ayant obtenu un classement fédéral* ; l'objet de cette notice est donc d'apporter l'éclairage utile et nécessaire pour aboutir au classement de nos salles de Handball. Afin que notre pratique se déroule dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, trois articles de nos règlements généraux concernent le classement des salles :

-  **l'article 145** qui décrit les niveaux de classement et qui concerne les généralités telles que les exigences relatives au terrain, à l'espace d'évolution et aux équipements (voir pour ce point l'annexe 1 qui expose les dimensions du terrain de Handball)
-  **l'article 146** pour la procédure de classement
-  **l'article 148** pour quelques dispositions particulières. La réponse apportée aux différents critères détermine le classement de 5 à 1 de l'établissement qui est officialisé par la Fédération française de handball ; 5 étant le niveau minimum et 1 le niveau international.

Concrètement

La démarche de classement est à l'initiative du club. Elle peut l'être également par la ligue régionale en cas de construction nouvelle, dès lors que les propriétaires l'informent du projet. Le responsable des équipements régionaux apportant alors conseils et précisions pour une prise en compte en amont toujours préférable à des reprises après livraison. Le club est naturellement accompagné dans cette tâche par un référent du Comité Départemental dont il dépend.

Tout le dossier est documenté directement dans Gest'Hand (Administration / salles), il n'existe plus de dossier papier. Ce dossier comprend principalement deux catégories d'informations :

- des documents tels que des plans de l'établissement, les caractéristiques du sol (nature, PV essais, etc.), un relevé d'éclairement
- un descriptif des équipements de la salle

Pour le premier point, sont à fournir les documents suivants (liste issue de Gest'Hand) :

- Les plans de l'installation comprenant :
 -  un plan d'ensemble (représentant l'aire de jeu avec son tracé, les dégagements, les tribunes et leur accès, et tous les locaux annexes)
 -  une coupe du bâtiment (suivant les axes longitudinal et transversal du terrain)
 -  un plan de détail des vestiaires et douches
- Une fiche technique du revêtement de sol
- Une copie de l'arrêté du Maire autorisant l'ouverture (et pas le PV de la Commission de Sécurité)
- Un rapport d'essai de la couche support du revêtement de sol selon la norme NF P90 - 202
- Un rapport d'essai en laboratoire selon la norme EN 14-904 du revêtement de sol devant être installé
- Un rapport d'essai sur site du revêtement de sol par un laboratoire accrédité selon la norme EN 14-904
- Le constat d'éclairement

Ces documents sont à fournir sous forme numérisée téléchargeable.

Le relevé d'éclairement est à transcrire sur un support disponible sur le site "Gest'Hand", une copie est jointe en annexe 2. Si le club ou le propriétaire de la salle n'est pas en mesure de fournir ce relevé, il peut le demander à une société spécialisée, à défaut le comité départemental ou la ligue régionale peuvent s'en charger.

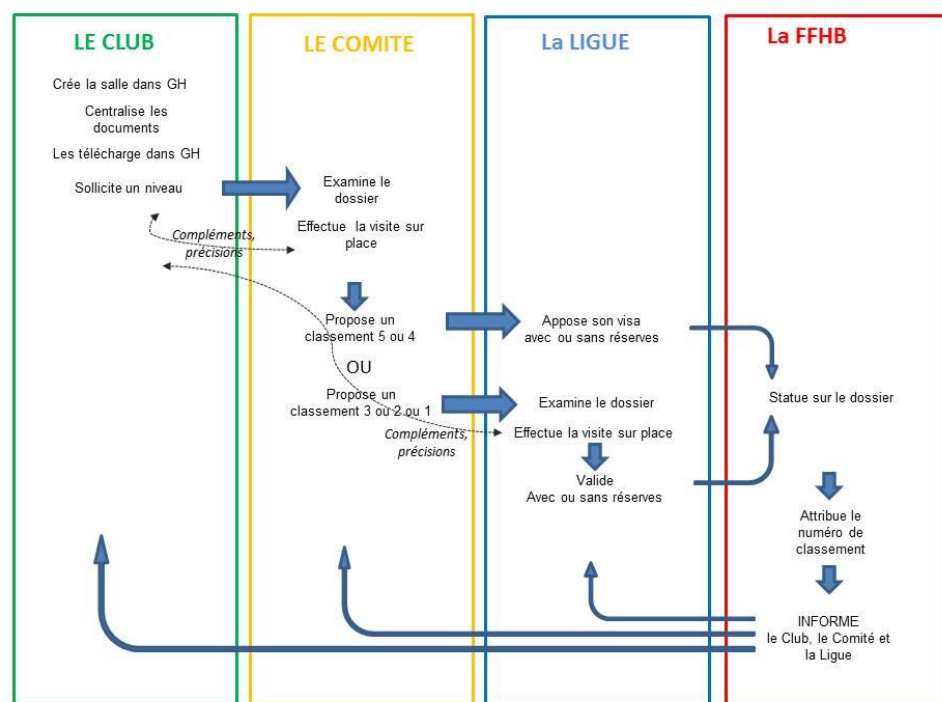
Pour le second point, il s'agit de décrire les caractéristiques de la salle et de ses équipements, en indiquant les dimensions relevées sur le terrain et en répondant "oui" ou "non" aux différents items. Une fois tous ces renseignements documentés, le club valide son dossier et en informe le responsable territorial ou son représentant qui procède à son examen et propose au club une date pour une visite sur place. À l'issue de cette visite, le dossier est transmis informatiquement pour classement (avec réserves éventuelles) à la Fédération française de handball, qui seule a la compétence d'attribuer un niveau de classement officiel. Elle en informe en retour le club demandeur et la ligue régionale.

Bon à savoir, en bref

- ✚ Le classement des salles 1 ou 2 est valable pour une durée de cinq ans et nécessite donc une "reconduction" au terme de cette période.
Les classements 3, 4 et 5 sont délivrés sans limite de validité sauf en cas de travaux importants modifiant les caractéristiques initiales ; le cas échéant, il y a lieu alors de considérer qu'il s'agit d'une "reconduction" (réfection des sols ou de l'éclairage par exemple)
- ✚ L'éclairage dans nos salles par des tubes fluorescents se dégrade rapidement pour diverses raisons (chocs de ballons, nature du courant, poussières) et les interventions sont coûteuses donc souvent repoussées. Les technologies nouvelles (LED par exemple) offrent, malgré des investissements légèrement supérieurs, des possibilités intéressantes sur les plans maintenance (durée de vie fortement augmentée), réduction de l'impact énergétique donc diminution de la consommation et des factures
- ✚ D'un commun accord entre les fédérations sportives, il résulte que le tracé de la zone des 6m ne doit pas être recouvert par celui d'un autre sport, notamment le Basket-ball. Une plaquette décrivant les différents tracés et leur "hiérarchie" est disponible auprès du ministère des sports
L'infirmerie souvent présente est recommandée, mais le local anti-dopage est obligatoire, à tous les niveaux !... Si l'exigence est incontournable dans les salles 1 et 2, il convient d'examiner les lieux pour trouver une solution somme toute acceptable
- ✚ Le tableau d'affichage ne doit pas se trouver sur le mur au-dessus de la table de marque
- ✚ Nous ne sommes pas habilités à conseiller nos interlocuteurs sur les choix de matériaux ni sur les modèles de revêtement de sol

Conclusion

Le seul but de cette notice est d'expliquer sommairement le classement de nos salles de handball trop souvent ignoré. Elle doit inciter les responsables de club à s'engager dans la démarche aux côtés des élus locaux généralement propriétaires des équipements.



La saison se termine et c'est maintenant l'heure des bilans.

Pour la saison 2024-2025, la sous-commission territoriale de discipline des Hauts-de-Seine a instruit 48 dossiers dont 9 n'ont pas fait l'objet de poursuite.

À ce jour, il reste 5 dossiers à traiter.

Pour information, 5 dossiers concernent des U13 et 5 des U18.

La sous-commission a suspendu pour 12 mois un officiel des +16F et un joueur de +16M.

Enfin, 7 dossiers ont concerné des officiels et 3 des publics de clubs.

Nous tenons à rappeler que la Fédération française de handball a demandé aux comités de lutter avec la plus grande fermeté contre tous les actes de violence. De sanctionner très sévèrement avec fermeté contre tous les types d'incivilité et prône la tolérance « ZÉRO » dans tous les cas.

Nous rappelons que les clubs sont responsables, en toutes circonstances, des débordements occasionnés notamment par son public, de quelques horizons qu'ils viennent, avant, pendant et après le match.

Que l'arbitrage fait partie intégrante d'une rencontre.

Que la formation des juges-arbitres jeunes passe obligatoirement par la pratique et ce n'est pas en critiquant, en menaçant et autres comportements que les clubs et leur public les aideront.

Également, la sous-commission rappelle que les pénalités financières liées aux sanctions disciplinaires (*article 149.1.1 des textes statutaires et réglementaires*) sont à régler avec un délai de 30 jours (*date de facturation*). Les clubs doivent être IMPÉRATIVEMENT à jour au plus tard, le 30 juin pour pouvoir se réaffilier la saison sportive suivante.

Enfin, je tiens à remercier les nouveaux membres qui viennent d'intégrer la sous-commission, sans oublier les autres membres pour leur travail et leur disponibilité.

Jean-Pierre Chataigner

LES NATIONAUX

Plus de 16 ans masculins

Nationale 1 Fédérale	AC Boulogne-Billancourt	7 ^e	
Nationale 2 – poule 3	Rueil AC	6 ^e	
Nationale 2 – poule 3	Stade de Vanves	12 ^e	relégué en Nationale 3
Nationale 3 – poule 3	Bois-Colombes Sp.	10 ^e	relégué en Régionale 1
Nationale 3 – poule 3	Chaville HB	12 ^e	relégué en Régionale 1
Nationale 3 – poule 5	Levallois SC	1 ^{er}	accède à la Nationale 2 champion de France N3
Nationale 3 – poule 5	Issy HBM	10 ^e	relégué en Régionale 1

Plus de 16 ans féminines

LFH	Paris 92	10 ^e	
Nationale 1 – poule 2	Issy Paris Hand	9 ^e	
Nationale 2 – poule 5	ES Colombienne	3 ^e	
Nationale 2 – poule 5	Rueil AC	7 ^e	

U18 masculins

Chpt de France - poule 2	Ent. Boulogne-Bois-Colombes	5 ^e	
--------------------------	-----------------------------	----------------	--

U17 féminins

Challenge de France Poule 5	Bois-Colombes Sp.	2 ^e	
Chpt de France - poule 2	Issy Paris Hand	3 ^e	

LES RÉGIONAUX

Plus de 16 ans masculins

Pré-nationale – play off (désormais Régionale 1)	ASV Châtenay-Malabry	6 ^e	
	Courbevoie HB	8 ^e	
	Asnières HC	13 ^e	relégué en Régionale 2
	CSM Puteaux	14 ^e	relégué en Régionale 2
Excellence (désormais Régionale 2)	USM Malakoff	2 ^e	accède à la Régionale 1
	Rueil AC 1B	9 ^e	
	Stade de Vanves 1B	11 ^e	
	ES Colombienne	18 ^e	relégué en Régionale 3
Honneur (désormais Régionale 3)	AC Boulogne-Billancourt 1B	16 ^e	
	AS Fontenay-aux-Roses	17 ^e	
	Levallois SC 1B	19 ^e	
	HBC Suresnes	24 ^e	
	Bois-Colombes Sp. 1B	25 ^e	
Coupe de la ligue IDF - Départementaux et régionaux			
	COM Bagneux		éliminé en 1/32 ^e de finale
	Suresnes HBC		éliminé en 1/32 ^e de finale
	Clamart HB		éliminé en 1/16 ^e de finale
	ASV Châtenay-Malabry		éliminé en 1/16 ^e de finale
	AS Meudon		éliminé en 1/16 ^e de finale
	USM Malakoff		éliminé en 1/16 ^e de finale
	ES Colombienne		éliminé en 1/16 ^e de finale
	Courbevoie HB		éliminé en 1/4 de finale
	CSM Puteaux		éliminé en 1/4 de finale
	AS Fontenay-aux-Roses		Finaliste

Plus de 16 ans féminines

N3R (désormais Régionale 1)	USM Malakoff	9 ^e	relégué en Régionale 2
Pré-nationale (désormais Régionale 2)	Bois-Colombes Sp.	6 ^e	
	Entente Vallée Sud 92	8 ^e	
	Rueil AC 1B	9 ^e	
	ES Colombienne	14 ^e	
	AC Boulogne-Billancourt	19 ^e	relégué en Régionale 3
Excellence (désormais Régionale 3)	Issy Paris Hand	3 ^e	accède en Régionale 2
	USM Malakoff 1B	7 ^e	
	Stade de Vanves	14 ^e	
	CSM Puteaux	18 ^e	relégué en chpt départemental

Coupe de la ligue IDF - Départementaux et régionaux

AS Meudon	éliminé en 1/16 ^e de finale
COM Bagneux	éliminé en 1/16 ^e de finale
Clamart HB	éliminé en 1/16 ^e de finale
CSM Puteaux	éliminé en 1/16 ^e de finale
Courbevoie HB	éliminé en 1/16 ^e de finale
Issy Paris Hand 1C	éliminé en 1/8 ^e de finale
Bois-Colombes Sp.	éliminé en 1/2 finale
Entente Vallée Sud 92	éliminé en 1/2 finale

U18 masculins

Élite	CSM Puteaux	3 ^e
	Entente Fontenay/Malakoff	4 ^e
Excellence	Bois-Colombes Sp. 2	2 ^e
	AC Boulogne-Billancourt 2	4 ^e
	Levallois SC	10 ^e

U18 féminins

Excellence	Bois-Colombes Sp.	2 ^e
------------	-------------------	----------------

U15 masculins

Élite	Entente Fontenay/Malakoff	9 ^e
	AC Boulogne-Billancourt	10 ^e
	Levallois SC	12 ^e
Excellence	Bois-Colombes Sp.	2 ^e
	Rueil AC	12 ^e

U15 féminins

Élite	Bois-Colombes Sp.	8 ^e
	Courbevoie HB	10 ^e
Excellence	USM Malakoff	3 ^e

Challenge U13 masculins

Bois-Colombes Sp.	éliminé au 1 ^{er} tour
Entente Fontenay-Malakoff	éliminé au 1 ^{er} tour
Courbevoie HB	éliminé au 3 ^e tour
AC Boulogne-Billancourt	éliminé au 3 ^e tour
Rueil AC	éliminé au 4 ^e tour
Levallois SC	éliminé au 4 ^e tour

Challenge U13 féminins

Courbevoie HB	éliminé au 2 ^e tour
Bois-Colombes Sp.	éliminé au 2 ^e tour
Entente Mont-Valérien	éliminé au 2 ^e tour
USM Malakoff	éliminé au 3 ^e tour
AC Boulogne-Billancourt	éliminé au 4 ^e tour
Issy Paris Hand	Vainqueur du challenge

LES DÉPARTEMENTAUX

Plus de 16 ans masculins

1^{re} division territoriale

Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	CSM PUTEAUX 1B	34	14	10	0	4	396	340	56
2	AS MEUDON 1	34	14	10	0	4	418	376	42
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1C	32	14	9	0	5	395	356	39
4	CHAVILLE HB 1B	30	14	8	0	6	445	397	48
5	STADE DE VANVES 1C	28	14	7	0	7	349	360	-11
6	ES NANTERRE 1	28	14	7	0	7	334	345	-11
7	RUEIL AC 1C	18	14	3	0	11	300	385	-85
8	ASV CHATENAY-MALABRY 1B	18	14	2	0	12	367	445	-78

CSM Puteaux est champion de la 1^{re} division territoriale.

CSM Puteaux et l'AS Meudon 1 accèdent au championnat Régionale 3.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	USM MALAKOFF 1B	34	14	10	0	4	421	364	57
2	LEVALLOIS SC 1C	29	14	7	1	6	399	384	15
3	BOIS-COLOMBES SP. 1C	29	14	6	3	5	423	401	22
4	AS FONTENAY-AUX-ROSES 1B	28	14	7	0	7	428	459	-31
5	COURBEVOIE HB 1B	27	14	6	1	7	413	424	-11
6	ISSY HBM 1B	27	14	6	1	7	412	426	-14
7	HBC SURESNES 1B	26	14	5	2	7	383	419	-36
8	COM BAGNEUX	24	14	4	2	8	430	432	-2

2^e division territoriale

Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES COLOMBIENNE 1B	38	14	11	2	1	504	380	124
2	CHAVILLE HANDBALL 1C	34	14	9	2	3	411	324	87
3	ASNIERES HC 1B	34	14	9	2	3	416	334	82
4	ES COLOMBIENNE 1C	32	14	9	0	5	417	398	19
5	ASV CHATENAY-MALABRY 1C	28	14	6	2	6	354	351	3
6	ISSY HBM 1C	22	14	3	2	9	349	442	-93
7	COURBEVOIE HANDBALL 1C	19	14	2	1	11	389	476	-87
8	LEVALLOIS SC 1D	16	14	1	1	12	283	418	-135

ES Colombienne est champion de la 2^e division territoriale et accède au championnat 1^{re} division territoriale.

Asnières HC 1B accède également au championnat 1^{re} division territoriale.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	STADE DE VANVES 1D	34	12	11	0	1	341	253	88
2	ES NANTERRE 1B	29	12	8	1	3	346	249	97
3	CLAMART HB	28	12	8	0	4	320	265	55
4	HBC SURESNES 1C	26	12	7	1	4	293	301	-8
5	USM MALAKOFF 1C	18	12	2	2	8	249	318	-69
6	STADE DE VANVES 1E	17	12	2	2	8	261	275	-14
7	ASV CHATENAY-MALABRY 1D	12	12	1	0	11	191	340	-149

Plus de 16 ans féminines

1^{re} division territoriale

Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	CLAMART HB	40	14	13	0	1	425	302	123
2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1B	38	14	12	0	2	397	275	122
3	COM BAGNEUX	29	14	7	1	6	285	332	-47
4	LEVALLOIS SC	28	14	7	0	7	359	360	-1
5	ENT. VALLEE SUD 92 1B	25	14	6	0	8	316	342	-26
6	ENT. SURESNES / NANTERRE	22	14	4	0	10	346	372	-26
7	AS MEUDON	21	14	3	1	10	325	397	-72
8	BOIS-COLOMBES SP. 1B	20	14	3	0	11	346	419	-73

Clamart HB est championne de la 1^{re} division territoriale et accède au championnat Régionale 3.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES COLOMBIENNE 1C	16	6	5	0	1	139	114	25
2	COURBEVOIE HB	14	6	4	0	2	140	99	41
3	CHAVILLE HB	12	6	3	0	3	129	115	14
4	CSM PUTEAUX 1B	5	6	0	0	6	68	148	-80

U18 masculins

Excellence

Haute

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 1	29	10	9	1	0	282	222	60
2	ASV CHATENAY-MALABRY	27	10	8	1	1	296	242	54
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3	20	10	5	0	5	281	275	6
4	BOIS-COLOMBES SP. 3	16	10	2	2	6	261	271	-10
5	CSM PUTEAUX 2	15	10	2	1	7	267	301	-34
6	RUEIL AC 2	13	10	1	1	8	259	335	-76

Rueil AC 1 est champion d'Excellence.

Basse

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	COURBEVOIE HB 1	28	10	9	0	1	319	225	94
2	ENT. FONTENAY / MALAKOFF 2	24	10	7	0	3	333	262	71
3	ES COLOMBIENNE	21	10	5	1	4	349	313	36
4	ASNIERES HBC	18	10	4	0	6	269	322	-53
5	LEVALLOIS SC 2	15	10	2	1	7	281	321	-40
6	HBC SURESNES	14	10	2	0	8	278	386	-108

Consolante

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ENT. CHAVILLE / VILLE-D'AVRAY 1	28	10	9	0	1	361	296	65
2	HBC ANTONY	24	10	7	0	3	279	259	20
3	ES NANTERRE	22	10	6	0	4	288	279	9
4	ISSY HBM	18	10	4	0	6	290	308	-18
5	AS MEUDON 1	18	10	4	0	6	276	278	-2
6	COM BAGNEUX	10	10	0	0	10	268	342	-74

Honneur

Place	Equipe
1	Clamart HB
2	Rueil AC 3
3	Ent. Fontenay/Malakoff 3
4	Bois-Colombes Sp.4
5	Vaucresson-Garches HB
6	Ent. Chaville/Ville-d'Avray
7	Courbevoie HB 2
8	AS Meudon 2

Clamart HB est champion d'Honneur.

U18 féminins

Excellence

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ISSY-PARIS HAND 1	27	10	8	1	1	276	205	71
2	LEVALLOIS SC	23	10	6	1	3	256	236	20
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1	22	10	5	2	3	269	195	74
4	COURBEVOIE HB	19	10	4	1	5	260	276	-16
5	ES COLOMBIENNE	16	10	3	0	7	227	294	-67
6	ENT. MONT-VALERIEN	13	10	1	1	8	231	313	-82

Issy Paris Hand 1 est champion d'Excellence.

Honneur

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ISSY-PARIS HAND 2	21	8	6	1	1	207	164	43
2	ENT. VALLEE SUD 92 2	19	8	5	1	2	166	153	13
3	COM BAGNEUX	17	8	4	1	3	201	173	28
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	12	8	2	0	6	143	183	-40
5	CLAMART HB	11	8	1	1	6	134	178	-44
6	HBC VILLENEUVE-LA-GARENNE	0	0	0	0	0	0	0	0

Issy Paris Hand 2 est champion d'Honneur.

U15 masculins

Excellence

Haute

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ENT. FONTENAY / MALAKOFF 2	30	10	10	0	0	396	234	162
2	CSM PUTEAUX 1	24	10	7	0	3	308	253	55
3	ES COLOMBIENNE 1	20	10	5	0	5	291	298	-7
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	16	10	3	0	7	257	326	-69
5	ES NANTERRE	16	10	3	0	7	249	312	-63
6	COURBEVOIE HB 1	14	10	2	0	8	253	331	-78

Entente Fontenay-Malakoff 2 est champion d'Excellence.

Basse

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	BOIS-COLOMBES SP. 2	30	10	10	0	0	434	215	219
2	RUEIL AC 2	22	10	6	0	4	278	253	25
3	ISSY HBM 1	20	10	5	0	5	271	346	-75
4	ASNIERES HC 1	16	10	3	0	7	231	269	-38
5	CHAVILLE HB	16	10	3	0	7	248	294	-46
6	ASV CHATENAY-MALABRY	16	10	3	0	7	248	333	-85

Consolante

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	USM MALAKOFF 3	26	10	8	0	2	315	238	77
2	STADE DE VANVES	26	10	8	0	2	315	229	86
3	AS MEUDON	23	10	6	1	3	256	224	32
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3	19	10	4	1	5	284	250	34
5	LEVALLOIS SC 2	14	10	2	0	8	232	299	-67
6	HBC SURESNES	11	10	1	0	9	155	317	-162

Honneur

Haute

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	AS FONTENAY-AUX-ROSES 3	28	10	9	0	1	315	178	137
2	HBC ANTONY	24	10	7	0	3	291	256	35
3	ES COLOMBIENNE 2	22	10	6	0	4	262	221	41
4	COURBEVOIE HB 2	16	10	3	0	7	212	314	-102
5	COM BAGNEUX	15	10	2	1	7	197	263	-66
6	ISSY HBM 2	15	10	2	1	7	223	268	-45

AS Fontenay-aux-Roses 3 est champion d'Honneur.

Basse

Place	Equipe
7	VILLE D'AVRAY HB
8	LEVALLOIS SC 3
9	RUEIL AC 3
10	ASNIERES HC 2
11	CSM PUTEAUX 2
12	BOIS-COLOMBES SP.3
13	CLAMART HB
14	VAUCRESSON-GARCHES HB

U15 féminins

Excellence

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ISSY-PARIS HAND 1	30	10	10	0	0	340	137	203
2	HBC ANTONY	26	10	8	0	2	291	224	67
3	ISSY-PARIS HAND 2	20	10	5	0	5	237	276	-39
4	BOIS-COLOMBES SP. 2	19	10	4	1	5	233	251	-18
5	ES COLOMBIENNE	14	10	1	2	7	200	287	-87
6	LEVALLOIS SC	10	10	0	1	9	145	271	-126

Issy Paris Hand 1 est champion en Excellence

Honneur

Place	Equipe
1	ENT. MONT-VALERIEN 1
2	ENT. MONT-VALERIEN 2
3	ASV CHATENAY-MALABRY 1
4	ASV CHATENAY-MALABRY 2
5	AC BOULOGNE-BILLANCOURT
6	COURBEVOIE HB 2
7	AS MEUDON
8	STADE DE VANVES

Ent. Mont-Valérien 1 est championne d'Honneur.

U13 masculins

Élite

Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 1	26	10	8	0	2	306	260	46
2	ENT. FONTENAY / MALAKOFF	25	10	7	1	2	280	230	50
3	COURBEVOIE HB 1	21	10	5	1	4	251	281	-30
4	LEVALLOIS SC 1	20	10	5	0	5	301	266	35
5	BOIS-COLOMBES SP. 1	18	10	3	2	5	233	236	-3
6	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1	10	10	0	0	10	195	293	-98

Rueil AC 1 est champion d'Élite.

Play-down

Place	Equipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES COLOMBIENNE 1	28	10	9	0	1	316	208	108
2	CSM PUTEAUX 1	26	10	8	0	2	269	184	85
3	USM MALAKOFF 2	24	10	7	0	3	273	215	58
4	HBC SURESNES	16	10	3	0	7	225	292	-67
5	ISSY HANDBALL MASCULIN 1	14	10	2	0	8	247	269	-22
6	CSM PUTEAUX 2	12	10	1	0	9	167	329	-162

Excellence
Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	STADE DE VANVES 1	26	10	7	2	1	249	168	81
2	HBC ANTONY 1	25	10	7	1	2	254	215	39
3	AS FONTENAY-AUX-ROSES 2	20	10	4	2	4	225	217	8
4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	17	10	3	1	6	166	215	-49
5	ASNIERES HBC	17	10	3	1	6	188	231	-43
6	BOIS-COLOMBES SP. 2	15	10	2	1	7	210	246	-36

Stade de Vanves 1 est champion d'Excellence.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	CHAVILLE HANDBALL 1	30	10	10	0	0	292	210	82
2	ASV CHATENAY-MALABRY	22	10	6	0	4	228	204	24
3	AS MEUDON	22	10	6	0	4	196	175	21
4	COURBEVOIE HB 2	17	10	3	1	6	240	236	4
5	COM BAGNEUX	16	10	3	1	6	190	253	-63
6	ISSY HBM 2	12	10	1	0	9	155	223	-68

Honneur
Haute

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 2	30	10	10	0	0	296	178	118
2	LEVALLOIS SC 2	24	10	7	0	3	261	225	36
3	ES COLOMBIENNE 2	20	10	5	0	5	221	249	-28
4	USM MALAKOFF 3	18	10	4	0	6	240	231	9
5	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3	18	10	4	0	6	197	217	-20
6	RUEIL AC 3	10	10	0	0	10	161	276	-115

Rueil AC 2 est champion d'Honneur.

Basse

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	VILLE-D'AVRAY HB	26	10	8	0	2	224	161	63
2	BOIS-COLOMBES SP. 3	25	10	7	1	2	240	204	36
3	VAUCRESSON-GARCHES HB	21	10	4	3	3	173	172	1
4	ES COLOMBIENNE 3	21	10	4	3	3	168	161	7
5	STADE DE VANVES 2	15	10	2	1	7	163	193	-30
6	HBC ANTONY 2	12	10	1	0	9	174	251	-77

Consolante

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES NANTERRE	21	7	7	0	0	133	56	77
2	AS FONTENAY-AUX-ROSES 3	18	8	5	0	3	119	97	22
3	CHAVILLE HANDBALL 2	15	8	4	0	4	68	84	-16
4	HBC VILLENEUVE-LA-GARENNE	10	7	3	0	4	54	57	-3
5	SM MONTROUGE	0	8	0	0	8	0	80	-80

U13 féminins

Excellence

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ISSY-PARIS HAND 1	42	14	14	0	0	530	125	405
2	USM MALAKOFF	35	14	10	1	3	426	305	121
3	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	34	14	10	0	4	280	215	65
4	BOIS-COLOMBES SP. 1	29	14	7	1	6	242	256	-14
5	ENT. MONT-VALERIEEN 1	24	14	5	0	9	269	324	-55
6	ISSY-PARIS HAND 2	22	14	4	0	10	227	346	-119
7	COURBEVOIE HB	22	14	4	0	10	196	356	-160
8	ASV CHATENAY-MALABRY	16	14	1	0	13	182	425	-243

Issy Paris Hand 1 est champion d'Excellence.

Honneur

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES COLOMBIENNE	42	14	14	0	0	307	135	172
2	LEVALLOIS SC	31	14	8	1	5	230	232	-2
3	CHAVILLE HB	31	14	8	1	5	321	268	53
4	BOIS-COLOMBES SP. 2	31	14	8	1	5	216	194	22
5	STADE DE VANVES	28	14	7	0	7	242	203	39
6	HBC ANTONY	28	14	6	2	6	197	205	-8
7	CLAMART HB	19	14	2	1	11	177	242	-65
8	ENT. MONT-VALERIEEN 2	13	14	0	0	14	89	300	-211

ES Colombienne est championne d'Honneur.

U11 mixte

Excellence Nord

Play-off

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 1	27	10	8	1	1	242	189	53
2	LEVALLOIS SC 1	26	10	8	0	2	238	209	29
3	CSM PUTEAUX 1	19	10	4	1	5	232	241	-9
4	COURBEVOIE HB 1	18	10	4	0	6	201	212	-11
5	ES COLOMBIENNE 1	16	10	3	0	7	184	200	-16
6	BOIS-COLOMBES SP. 1	14	10	1	2	7	205	251	-46

Rueil AC 1 est champion d'Excellence Nord.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 2	28	10	9	0	1	215	126	89
2	ES NANTERRE 1	24	10	7	0	3	182	122	60
3	BOIS-COLOMBES SP. 2	23	10	6	1	3	175	130	45
4	COURBEVOIE HB 2	17	10	3	1	6	118	173	-55
5	ASNIERES HBC	17	10	3	1	6	118	163	-45
6	HBC SURESNES	11	10	0	1	9	82	176	-94

**Excellence Sud
Play-off**

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	USM MALAKOFF 1	30	10	10	0	0	270	150	120
2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 1	23	10	6	1	3	268	184	84
3	ISSY HBM 1	23	10	6	1	3	230	156	74
4	AS FONTENAY-AUX-ROSES 1	20	10	5	0	5	185	171	14
5	CHAVILLE HB	14	10	2	0	8	123	230	-107
6	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 2	10	10	0	0	10	117	302	-185

USM Malakoff 1 est champion d'Excellence Sud.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	STADE DE VANVES 1	29	10	9	1	0	199	108	91
2	AS MEUDON 1	25	10	7	1	2	195	107	88
3	AS CHATENAY-MALABRY 1	22	10	6	0	4	156	154	2
4	ISSY -PARIS HAND 1 (FILLES)	20	10	5	0	5	155	149	6
5	COM BAGNEUX	13	10	1	1	8	86	179	-93
6	ISSY HBM 2	11	10	0	1	9	94	188	-94

**Honneur Nord
Play-off**

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	LEVALLOIS SC 3 (FILLES)	30	10	10	0	0	213	105	108
2	VAUCRESSON-GARCHES HB	24	10	7	0	3	165	179	-14
3	RUEIL AC 3	22	10	6	0	4	204	163	41
4	VILLE-D'AVRAY HB	14	10	2	0	8	147	226	-79
5	LEVALLOIS SC 2	13	9	2	0	7	181	195	-14
6	ES COLOMBIENNE 4	12	9	2	0	7	110	152	-42

Levallois SC 3 (filles) est champion d'Honneur Nord.

**Poules basses Nord
Poule C**

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	RUEIL AC 4	7	3	2	0	1	61	36	25
2	CSM PUTEAUX HANDBALL 2	6	2	2	0	0	36	28	8
3	ES NANTERRE 2	5	3	1	0	2	33	53	-20
4	COURBEVOIE HB 3	2	2	0	0	2	17	30	-13

Poule D

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ES COLOMBIENNE 2	9	3	3	0	0	33	16	17
2	BOIS-COLOMBES SP. 3 (FILLES)	7	3	2	0	1	34	21	13
3	ES COLOMBIENNE 3 (FILLES)	5	3	1	0	2	26	26	0
4	HBC VILLENEUVE-LA-GARENNE	0	3	0	0	3	0	30	-30

**Honneur Sud
Play-off**

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	CLAMART HB 1	30	10	10	0	0	240	89	151
2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT 3	24	10	7	0	3	178	136	42
3	AS MEUDON 2	22	10	6	0	4	92	114	-22
4	HBC ANTONY 1	16	10	3	0	7	139	146	-7
5	USM MALAKOFF 2	16	10	3	0	7	96	169	-73
6	SM MONTROUGE	9	10	1	0	9	81	172	-91

Clamart HB 1 est champion d'Honneur Sud.

Play-down

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	ISSY-PARIS HAND 2 (FILLES)	23	10	6	1	3	132	119	13
2	HBC ANTONY 2	23	10	6	1	3	126	101	25
3	AS FONTENAY-AUX-ROSES 2	20	10	5	0	5	123	115	8
4	AS CHATENAY-MALABRY 2	20	10	5	0	5	147	153	-6
5	STADE DE VANVES 2	18	10	3	2	5	139	131	8
6	CLAMART HB 2	8	6	1	0	5	46	102	-56

U7 / U9 mixte

Nombres d'équipes sur la saison		
Clubs	U7	U9
Asnières HC	0	1
AC Boulogne-Billancourt	2	3
ES Colombienne	2	3
ASV Châtenay-Malabry	0	2
HBC Antony	0	2
COM Bagneux	0	1
Chaville HB	0	2
Clamart HB	0	2
Courbevoie HB	2	2
AS Fontenay-aux-Roses	2	2
USM Malakoff	2	2
AS Meudon	1	2
CSM Puteaux	0	1
Rueil AC	2	4
HBC Suresnes	1	1
Stade de Vanves	1	1
Issy Paris Hand	2	3
Levallois SC	1	2
Vaucresson-Garches HB	0	1
ES Nanterre	1	2

Le dimanche 15 juin 2025 s'est déroulé la 18^e édition de "Festi'Hand", au complexe sportif Marcel-Bec de Meudon avec 51 équipes (17 U7 / 34 U9).

Merci à l'AC Boulogne-Billancourt, à l'ASV Châtenay-Malabry, au Chaville HB, à Issy Paris Hand et au Levallois SC pour avoir mis à disposition des juges-arbitres jeunes tout au long de la journée ; et au Issy Paris Hand qui a tenu la buvette.

Sur la partie sportive, les juges-arbitres adultes, ainsi que les juges-arbitres jeunes, ont officié sur toutes les rencontres de notre championnat. De plus en plus de jeunes arbitres se retrouvent sur nos championnats U15 et U18 avec certains d'entre eux accompagnés, ce qui est encourageant pour la suite de la politique de la commission d'arbitrage qui souhaite avoir des juges-arbitres jeunes sur les championnats jeunes, ceci permettra d'obtenir des juges-arbitres adultes sur du championnat adultes.

Nous avons encore des arbitres et jeunes arbitres régionaux qui viennent officier sur notre comité ce qui ravit certains clubs, mais l'objectif premier est que nos arbitres puissent se rendre disponibles de plus en plus.

La commission continue d'épauler le comité 75 sur leur championnat.

Quatre candidats JA T3 ont réussi leur formation JA T2 et officieront en région sur la saison 2025-2026. Les candidats sont Paul Bismuth du COM Bagneux, James Lopes du Issy Paris Hand (mais comptabilisé pour le club de Bois-Colombes Sp.), Gauthier Laplante du Bois-Colombes Sp. (en binôme avec James Lopes) et Zoé Privet-Cissé de l'USM Malakoff.

Félicitations à eux.

Les accompagnements ont été ciblés sur les arbitres les plus en difficultés que nous continuerons à accompagner la saison prochaine. Cela est dû au manque de pratique, car très peu disponibles.

La commission a également mis en place une formation d'arbitre départemental (JA T3) en distanciel ; une première qui a débuté le lundi 17 janvier 2025 et terminé le lundi 24 mars 2025, avec 12 candidats.

Nous avons pu, en collaboration avec le club de l'ASV Châtenay-Malabry, faire la partie pratique sur un soir d'entraînement des plus de 16 ans masculins qui ont joué le jeu et que nous remercions.

État des rapports : toujours de l'incivilité envers le corps arbitral, surtout sur les juges-arbitres jeunes qui commencent par être invectivés par des parents. Des joueurs et joueuses jeunes et adultes qui s'en prennent toujours aux arbitres.

Nous tenons également à remercier Denis Joubert, François Kergall, Sliman Mameri et Djamel Ouahbrache, pour leur aide et leur soutien durant cette saison pour les accompagnements ; et Djamel pour sa disponibilité sur la formation d'arbitre départemental.

Pour information, des nouvelles règles seront aménagées ; dès que nous disposerons d'éléments complémentaires, nous vous en ferons part.

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
Président commission d'arbitrage

JUGES-ARBITRES JEUNES

Les membres de la commission sont représentés par les personnes suivantes :

- Sébastien Devay
- Denis Joubert
- François Kergall
- Emmanuelle Klein
- Aïssame Mili

La commission des juges-arbitres jeunes a pu mettre en place cette saison 3 stages en internat avec :

- 16 jeunes sur le premier dont 5 filles (Bois-Colombes Sp. et Rueil AC)
- 16 sur le second avec 6 filles (Stade de Vanves, Issy Paris Hand)
- 13 jeunes sur le troisième uniquement avec des jeunes garçons

Les stages se sont tenus les 29-30 octobre 2024, les 25-26 février 2025 et les 16-17 avril 2025.

Afin de satisfaire au mieux les clubs, différents jeunes ont été conviés sur les trois stages. Ce qui nous a permis de voir 45 jeunes sur la saison.

Nous avons pu mettre en place deux CPA, qui se sont tenus à Colombes pour détecter d'autres juges-arbitres jeunes :

- le 8 mars avec 17 jeunes
- le 22 mars avec 9 jeunes

La commission d'arbitrage remercie le club de l'ES Colombienne, pour la mise à disposition du gymnase et de la salle de formation.

Sur la 3^e édition du "Tournoi des 4 nations – U20 Féminins / Trophée Jeanne-Barbé-Delmas", lors du match d'ouverture, le samedi 13 avril 2025, entre les sélections féminines 2011 du comité des Hauts-de-Seine et du comité du Val-de-Marne, ont été désignés les juges-arbitres jeunes Matthieu Doudard (AS Meudon) et Jordan Euphrosine (ASV Châtenay-Malabry).

Pour les prochains regroupements (stages ou CPA) des juges-arbitres jeunes, la Commission d'arbitrage aimerait que les jeunes aient au moins officié sur des rencontres -11/-13 dans leur club. Il sera renvoyé les pré-requis pour participer à ces moments de formation départementale.

Car nous nous apercevons que les niveaux de certains jeunes ne répondent pas aux exigences (voir référentiel ci-dessous).

La commission continue de travailler en étroite collaboration avec les différents clubs du département en les accompagnant, mais aussi en étant à leur disponibilité.

PROTECTION DU JOUEUR

Connaître et reconnaître les fautes dangereuses, j'ose siffler et je sanctionne (même si la sanction n'est pas adaptée à la situation de jeu)

PROTECTION DU JEU

Reconnaître les principales fautes d'attaquant autour du porteur de balle :

- | | |
|------------------------|------------------|
| 1) Maniement du ballon | 4) Pied |
| 2) Marcher | 5) Remise en jeu |
| 3) Empiètement | |

Faire appliquer les règles de positionnement du défenseur (3 mètres) sur jet franc, engagement et remise en jeu.

TECHNIQUE D'ARBITRAGE

OSER SIFFLER

Arbitrage en solo ou en binôme (Favoriser des séquences en solo tout au long de la formation pour permettre au jeune la prise de décision)

Coup de sifflet clair et audible, Gestuelle directionnelle, immédiatement après le coup de sifflet, se déplacer pour se rapprocher du ballon

BINÔME

Savoir se répartir les différentes tâches, savoir quelle faute doit être sifflée par quel arbitre, un arbitre de champs ne peut siffler un but ou un jet de 7M.

COMMUNICATION

Être entendu – Vu-Compris

Avoir la capacité de verbaliser les fautes que je siffle et se faire comprendre en fonction du niveau de jeu

Aïssame Mili
Intervenant arbitrage

Sébastien Devay
Président commission d'arbitrage

Filière féminine Joueuses nées en 2010, 2011 et 2012

Après une année clôturée par une énième élimination à "la Porte d'Orléans", voici le bilan que nous pouvons dresser cette saison, mouvementée, qui a vu ce groupe montrer, malgré tout, tous les progrès réalisés ces derniers mois.

Voici avant toute chose, quelques chiffres importants à retenir :

- 37 joueuses nées en 2011 et 5 nées en 2012 ont, au total, été concernées sur les deux saisons
- 22 joueuses ont finalement constitué le "socle"
- 5 joueuses nées en 2012, des profils tardivement repérés, ont intégré le groupe en fin de saison, dans le but de rendre le groupe plus compétitif pour les Inter-comités territoriaux.
- 2^e au classement ICT
- 3^e aux ICN, Poule 6 à Amiens
- 2^e au Grand Prix des Yvelines avec les 2012
- 2 joueuses pressenties pour intégrer le Pôle de Fontainebleau
- 3 filles devraient intégrer le groupe de sélection Ligue IDF

Un projet ambitieux, avec un groupe de qualité, qui devait voir ce collectif se hisser au plus au niveau national, c'est-à-dire, participer aux dernières Finalités organisées dans la ville d'Orléans,

Mais le manque de régularité et les trop nombreuses imperfections techniques et les difficultés à se conformer à des exigences tactiques et physiques imposées par la compétition, ont été autant d'éléments qui sont rapidement devenus des obstacles sévères à la bonne réussite de cet objectif majeur. Les ajustements et les quelques changements de joueuses, peut-être trop tardifs, n'ont pas permis une réelle transformation rapide (la compétition l'exigeait), dans l'évolution du comportement du groupe !

Aussi sympathiques et agréables puissent-elles être au quotidien, toutes ces jeunes athlètes ne sont pas arrivées à s'imprégner des énormes exigences imposées par le "Haut niveau", nous avons certainement manqué de temps, pour parvenir à leur transmettre tous ces éléments utiles et obligatoires (que par ailleurs d'autres collectifs concurrents ont su gagner), afin de les rendre prêtes pour les échéances les plus importantes de la saison.

Par ailleurs, et malgré tout (et au-delà des résultats et des classements), nous pouvons dire que ce groupe a permis l'émergence de quelques profils intéressants, des jeunes joueuses qui ont individuellement progressé, en trouvant un équilibre extrêmement intéressant entre le travail réalisé en club et l'approche, souvent complémentaire, mais à la fois différente, de l'approche du staff de la sélection. Un plus pour l'évolution et la richesse du Hand au féminin, au sein de notre comité.

Un travail amorcé depuis longtemps, mais qui, assurément, se poursuit génération après génération !!!

Pour terminer, il est important de rappeler, une fois de plus que malgré une évolution bien réelle, la quantité de CPS dédiée à nos différents groupes reste et demeure largement insuffisante, en comparaison avec nos voisins (voire au-delà des frontières de notre ligue), mais malgré cela, nous réussissons toute même, depuis plusieurs saisons, à nous hisser dans le "peloton de tête" dans les différentes compétitions régionales, ce qui en soit est une énorme performance.

Mais si nous voulons franchir cette dernière marche qui trop souvent nous fait défaut, ces derniers temps, il nous faudra plus de moments de rassemblement, donc la perte des créneaux que nous occupions jusqu'ici à Châtenay-Malabry est une nouvelle difficulté sur le chemin de cette évolution tant attendue.

Espérons que les clubs sauront se mobiliser pour notre cause, qui est en réalité celle du handball alto-séquanais !

L'aventure continue, dès le mois de septembre, pour toutes ces jeunes handballeuses !

Didier Stang
Michaël Bulayima
Alicia Chassol

Filière masculine

Joueurs nés en 2010, 2011 et 2012

Joueurs nés en 2010 (octobre-décembre 2024)

Durant les quatre mois passés à travailler avec ce groupe :

- 5 CPS
- 1 compétition régionale

L'objectif a été de poursuivre le travail sur le développement individuel de chaque joueur.

Nous avons également convié sur les 2 week-ends de compétition un maximum de joueurs, afin qu'ils puissent être observés dans le cadre de la détection régionale.

3 joueurs du 92 ont participé aux inter-ligues.

La génération 2010 a terminé 3^e des inter-comités territoriaux.

Joueurs nés en 2011 (depuis octobre)

Cette saison, ce groupe a pu profiter de :

- 9 CPS
- 1 stage de 2 jours en internat
- 1 compétition, les inter-comités territoriaux

Le "groupe 2011", composé de 27 joueurs, a été réduit à l'approche de la compétition.

Cependant, en fin d'année, tous les joueurs ont de nouveau été convoqués afin d'évaluer la progression de chacun.

L'objectif a été de poursuivre le travail sur le développement individuel de chaque joueur tout en préparant l'équipe pour la compétition.

Sur le plan sportif, ils ont terminé 7^e des inter-comités territoriaux.

Cette équipe ne s'est pas qualifiée pour le championnat de France des inter-comités.

Un joueur va rentrer en structure Pôle IDF l'année prochaine.

Joueurs nés en 2012-2013 (depuis janvier 2025)

Cette saison, ce groupe a pu profiter de :

- 4 CPS
- 1 stage de 2 jours en internat
- 1 compétition : le Grand Prix des Yvelines

Une détection large a été organisée. Plus de 60 joueurs ont été observés lors des CPS.

Un groupe plus réduit a été convoqué sur le dernier CPS dans l'optique du GP 78.

Sur le plan sportif, ils ont terminé à la 2^e place du GP des Yvelines avec un bilan de 3 victoires et 1 défaite (en finale).

Concernant le travail effectué lors du stage, il a été axé sur le développement individuel du joueur sur le plan offensif et défensif.

Cette génération va participer à la compétition des inter-comités lors de la saison 2025-2026.

Medhi Amoura / François Bénéteau / Michael Bulayima / Charles Person / Siméon Vieil

Beach Handball

Depuis la saison 2023-2024, les inter-comités de cette pratique ont été lancés sur l'ensemble du territoire national. Cette saison, la compétition était ouverte aux jeunes joueurs et jeunes joueuses nées en 2009, 2010 et 2011.

Les délégations masculine et féminine des Hauts-de-Seine ont participé aux 3 phases des inter-comités territoriaux, qui se sont déroulés le vendredi 25/04/2025, le mercredi 14/05/2025 et le mercredi 28/05/2025 à la base de loisirs de Créteil.

Encadrement sur les 3 compétitions : Lucas Mateuil et Florian Gomes, Audrey Delmestre et Emmanuelle Klein.

La sélection féminine a terminé 5^e et s'est qualifiée pour le tour inter-secteurs des inter-comités, qui se déroulera le dimanche 29/06/2025 à Autun (département de Saône-et-Loire en région Bourgogne-Franche-Comté).

La sélection masculine a terminé 6^e et ne devait pas continuer l'aventure sportive. Mais suite au désistement de la sélection du Val-de-Marne, le collectif a été repêché pour participer au tour inter-secteurs des inter-comités, qui se déroulera le dimanche 29.062025 à Autun (département de Saône-et-Loire en région Bourgogne-Franche-Comté).

Les deux sélections seront encadrées par Lucas Mateuil et Natacha Verdes.

Pour les saisons futures, nous espérons pouvoir disposer d'un espace de sable pour préparer nos collectifs.

Emmanuelle Klein
Conseillère technique fédérale

Formation de cadres

Cette année, nous avons géré 3 circonstances de formation de cadres :

- *Débuter dans l'entraînement* : 17
- *Entraîner des jeunes* : 13
- *Entraîner des adultes* : 9

Nous n'avons pas pu proposer sur notre département les formations suivantes :

- *Animer le BabyHand* : 2 candidats orientés sur un autre comité
- *Animer l'École de Hand* : par manque de candidats

Un grand merci à Michaël Bulayima, qui est intervenu une nouvelle fois avec moi, sur les formations "*Débuter dans l'entraînement*" et "*Entraîner des jeunes*".

Un grand merci également à Benjamin Gezer et à Eder Quéré, qui ont géré la formation "*Entraîner des adultes*".

Nous remercions :

- le Bois-Colombes Sp., qui, non seulement, nous a mis à disposition une salle de réunion pour effectuer nos moments de formation théorique "*Débuter dans l'entraînement*" ; mais aussi leur public, pour permettre aux apprenants d'être en situation pédagogique
- le Chaville HB, qui nous a mis à disposition une salle de réunion pour la formation "*Entraîner des adultes*".

Emmanuelle Klein
Conseillère technique fédérale

En cette année post-Olympique, le comité a été encore très sollicité pour participer à des moments de sensibilisation à la pratique sportive, et donc au Handball avec : l'USEP 92, l'UNSS 92, le CDOS 92, et la ligue IDF.

Afin que les événements auxquels, nous participons pour la promotion du Handball dans notre département pour d'autres structures, n'amputent pas le budget du développement, notre CTF a négocié une participation des organismes couvrant les frais inhérents à ces activités.

En plus de ces sollicitations nouvelles ou plus conséquentes, la commission continue ses actions de développement :

- Le tournoi des 36 communes (tournoi scolaire ouvert aux élèves de CM 2) avec 64 classes présentes de 15 communes différentes, 1 839 enfants pour un total de 304 matchs joués conclus par des finalités à Chaville. Cette année nous avons dû refuser 27 classes car nous avons eu plus de demandes que de places...
- Tournoi des juges-arbitres jeunes
- 17^e édition du Challenge des Hauts-de-Seine
- 2 journées de découverte du Beach Handball avec des classes de 2^{de} en septembre avec le lycée Simone-Veil de Boulogne-Billancourt
- La participation active du comité au Challenge GPSO (tournoi scolaire ouvert aux élèves de CE 2)
- 3^e édition du Fémin'Hand : tournoi de Hand à 4 regroupant toutes les moins de 11 filles du 92, qui a réuni 73 filles dans la bonne humeur le 1^{er} février 2025 à Rueil-Malmaison
- tournoi des 4 nations U20 F / Trophée Jeanne-Barbé-Delmas, du 11 au 13 avril 2025 à Meudon
- Festi'Hand pour les moins de 7 mixte et les moins de 9 mixte, le dimanche 15 juin 2025 au complexe sportif Marcel-Bec à Meudon

Mais en octobre 2024, le département des Hauts-de-Seine nous a fait savoir par courrier que les aides accordées pour les manifestations sportives telles que le Challenge du 92 (U13 M et U13 F), le tournoi des JAJ, et le tournoi des 36 communes ne seraient pas reconduites...

Malgré les bonnes volontés, la tenue de ces activités risque d'être compromise par cette perte financière.

Un dossier de partenariat a été créé pour essayer de trouver des financements autres. Ce dernier, vous a été envoyé par mail. N'hésitez pas nous le redemander et/ou à le véhiculer à vos partenaires ou à vos connaissances qui pourraient être intéressés.

Votre aide est précieuse pour que la commission de développement puisse continuer à faire rayonner notre sport au sein du département.

Au niveau des clubs labellisés 2025-2027, il devrait y avoir 14 clubs : AC Boulogne-Billancourt, ES Colombienne HB, ASV Châtenay-Malabry, COM Bagneux, Bois-Colombes Sports HB, Chaville HB, Clamart HB, Courbevoie HB, AS Fontenay-aux-Roses HB, CSM Puteaux, Rueil AC, Stade de Vanves HB, Levallois SC HB et Issy Paris Hand.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se mobilisent pour que ces projets soient réalisables, ainsi que les communes qui mettent à disposition leurs infrastructures et bien évidemment, Emmanuelle Klein pour sa disponibilité permanente.

Séverine Herry

Dossier financier

**COMITE HANDBALL 92**

9 ALLEE JACQUES BREL

92240 MALAKOFF

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 9319Z

SIRET : 32532451500031

CABINET LE-CAC
13 RUE DE LA MONTJOIE

93210 SAINT-DENIS

Tél : 0176240030

Fax : 0985525866

E-mail : contact@le-cac.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile-de-France
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
SARL au capital de 200 000 € - RCS Bobigny B 517 658 670 - code APE 6920 Z - Siret 517 658 670 00040 - TVA N° FR 0851768670

ATTESTATION/RAPPORT

COMITE HANDBALL 92

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

COMITE HANDBALL 92**Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	556 668,69 €
- Chiffre d'affaires	343 447,17 €
- Résultat net comptable	3 797,39 €

Fait à Paris,
Le 19/06/2025.

Aurélien Guinard,
Expert-comptable.



BILAN ACTIF

COMITE HANDBALL 92

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outill. ind.				
Autres	35 283	34 189	1 094	378
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 644		1 644	1 644
TOTAL (I)	36 927	34 189	2 738	2 022
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	16 803		16 803	217 587
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	284 007		284 007	23 385
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	253 121		253 121	208 738
Charges constatées d'avance				498
TOTAL (II)	553 931		553 931	450 208
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	590 858	34 189	556 669	452 229

BILAN PASSIF

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	269 603	306 485
Excédent ou déficit de l'exercice	3 797	-36 882
<i>Situation nette (sous total)</i>	273 400	269 603
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	273 400	269 603
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	8 884	7 458
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	8 884	7 458
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	176 163	163 218
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	16 074	11 054
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	82 148	897
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	274 384	175 168
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	556 669	452 229

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	286 857	260 678
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	56 591	58 306
<i>Dont parrainages</i>	3 356	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	75 732	74 631
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		12 926
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	39	3 849
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	419 218	410 390
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	248 625	230 131
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	100 135	117 220
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	902	982
Salaires et traitements	49 126	75 502
Charges sociales	15 592	21 552
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	244	200
Dotations aux provisions	1 426	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	356	2 749
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	416 407	448 336
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 811	-37 946
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		215
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		215
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		215
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 811	-37 730
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 016	848
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 016	848
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	30	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	30	

COMPTE DE RÉSULTAT

COMITE HANDBALL 92
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	986	848
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	420 235	411 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	416 437	448 336
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 797	-36 882
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	61 337	59 337
TOTAL	61 337	59 337
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	61 337	59 337
TOTAL	61 337	59 337
TOTAL	3 797	-36 882

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Recettes	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Dépenses	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025
70 Ventes	309 290,00 €	336 940,00 €	60- Achats	219 710,00 €	219 710,00 €
Engagement	45 600,00 €	49 000,00 €	EDF-GDF	1 000,00 €	1 000,00 €
affiliation	2 000,00 €	2 200,00 €	Fournitures d'entretien	1 000,00 €	1 000,00 €
Participation Fin.	7 600,00 €	7 600,00 €	Fournitures administratives	2 000,00 €	2 000,00 €
Engagement	36 000,00 €	40 000,00 €	Fournitures informatique	710,00 €	710,00 €
Licences	255 000,00 €	279 000,00 €	Achat licences informatiques	215 000,00 €	215 000,00 €
Licences	255 000,00 €	279 000,00 €	61- Services extérieur	16 300,00 €	16 300,00 €
Participation et Formation	5 950,00 €	6 200,00 €	Loyer	12 500,00 €	12 500,00 €
Particip Stage Arbitre	1 000,00 €	1 000,00 €	Location Photocopieur	2 200,00 €	2 200,00 €
Recettes formation cadres	2 700,00 €	2 700,00 €	Entretien Matériel de bureau	300,00 €	300,00 €
Participation FFHB Intercom	- €	- €	Entretien matériel informatique	400,00 €	400,00 €
Arbitrages Jeunes	2 250,00 €	2 500,00 €	Assurances	900,00 €	900,00 €
Divers	2 740,00 €	2 740,00 €	62- Autres services	79 455,00 €	75 530,00 €
Cotisation Arbitre	- €	- €	Intervention sélections (+aide dev ententes)	12 155,00 €	12 200,00 €
Amendes	2 000,00 €	2 000,00 €	Arbitrages jeunes	2 250,00 €	2 250,00 €
Vente Boutique Arbitrage	740,00 €	740,00 €	Frais suivi arbitrages	1 700,00 €	1 700,00 €
74-Subventions	71 000,00 €	44 200,00 €	Billets divers	- €	- €
Subvention ANS	16 000,00 €	14 200,00 €	Achats de récompenses	1 000,00 €	1 000,00 €
Subvention CG92	53 000,00 €	28 000,00 €	Donations	150,00 €	150,00 €
Subvention FFHB	2 000,00 €	2 000,00 €	Cotisations	350,00 €	350,00 €
76- Produits Financiers	200,00 €	200,00 €	Frais déplacement et réception comité	700,00 €	700,00 €
Intérêt	200,00 €	200,00 €	Frais déplacement technique	600,00 €	600,00 €
79- Exceptionnels	500,00 €	1 500,00 €	Frais déplacement compétition 92	7 000,00 €	7 000,00 €
Frais Bénévoles	500,00 €	1 500,00 €	Frais stages arbitrages	500,00 €	500,00 €
--Autres	- €	- €	Frais stage joueurs	1 500,00 €	1 500,00 €
Reprise sur fonds propres	- €	- €	Tournoi des écoles	30 000,00 €	26 000,00 €
TOTAL :	380 990,00 €	382 840,00 €	Challenge	4 500,00 €	4 500,00 €
			Handball Adapté	200,00 €	200,00 €
			Frais Formation stage cadres	1 500,00 €	1 500,00 €
			Frais Jeunes arbitres	10 000,00 €	10 000,00 €
			Frais sportive	200,00 €	200,00 €
			Solidarité	200,00 €	200,00 €
			Aide aux sélectionnés	500,00 €	500,00 €
			Frais postaux et télécoms	600,00 €	630,00 €
			Courrier	100,00 €	100,00 €
			Frais bancaires	550,00 €	550,00 €
			Honoraires	3 200,00 €	3 200,00 €
			63-Impôts	1 100,00 €	1 100,00 €
			Formation professionnelle	1 100,00 €	1 100,00 €
			64- Salaires et charges	63 725,00 €	69 500,00 €
			Salaires	46 626,00 €	49 500,00 €
			Charges	17 099,00 €	20 000,00 €
			Prov CP	- €	- €
			Charges CP	- €	- €
			Médecine du travail		
			68- DAP	200,00 €	200,00 €
			DAP	200,00 €	200,00 €
			69-Frais Bénévoles	500,00 €	500,00 €
			Frais Bénévoles	500,00 €	500,00 €
			Aide aux sélectionnés		
			TOTAL :	380 990,00 €	382 840,00 €

		TARIF DES LICENCES SAISON 2025-2026							
		Répartition					Prix total	assurance Individuelle Accident	Prix total + assur. IA (3)
Licence (1)	FFHandball			Ligue	Comité				
	part fédérale (2)	Maison du hand	assurance RC						
LICENCES COMPÉTITIVES									
► Hand à 7									
	plus de 16 ans	26,79 € 26,29 €	6,00 €	1,64 €	16,57 € 15,07 €	11,00 € 8,50 €	62,00 € 60,00 €	3,25 € 2,64 €	65,25 € 62,64 €
	12-16 ans	15,65 € 15,15 €	6,00 €	0,72 €	13,13 € 11,63 €	11,00 € 7,50 €	46,50 € 44,50 €	1,25 € 1,02 €	47,75 € 45,52 €
	6-11 ans	10,94 € 10,44 €	6,00 €	0,37 €	8,69 € 7,19 €	10,00 € 5,30 €	36,00 € 34,00 €	0,40 € 0,29 €	36,40 € 34,29 €
► Blanche Hand à 7									
	plus de 16 ans	26,79 € 26,29 €	6,00 €	1,64 €	16,57 € 15,07 €	11,00 € 8,50 €	62,00 € 60,00 €	3,25 € 2,64 €	65,25 € 62,64 €
► Beach handball									
	plus de 16 ans	19,83 € 19,33 €	6,00 €	1,64 €	8,03 € 6,53 €	4,00 € 2,50 €	39,50 € 37,50 €	3,25 € 2,64 €	42,75 € 40,14 €
	12-16 ans	10,94 € 10,44 €	6,00 €	0,72 €	4,34 € 2,84 €	4,00 € 2,50 €	26,00 € 24,00 €	1,25 € 1,02 €	27,25 € 25,02 €
► Parahand									
nouveau	plus de 16 ans	19,83 € 19,33 €	6,00 €	1,64 €	8,03 € 6,53 €	4,00 € 2,50 €	39,50 € 37,50 €	3,25 € 2,64 €	42,75 € 40,14 €
	12-16 ans	10,94 €	6,00 €	0,72 €	4,34 €	4,00 €	22,00 €	1,25 €	23,25 €
► Corpo									
	plus de 16 ans	19,83 € 19,33 €	6,00 €	1,64 €	16,53 € 15,03 €	0,00 €	44,00 € 42,00 €	3,25 € 2,64 €	47,25 € 44,64 €
LICENCES NON-COMPÉTITIVES									
► Babyhand									
	0-5 ans	10,94 € 10,44 €	6,00 €	0,37 €	5,50 € 4,00 €	6,00 € 1,00 €	28,81 € 20,81 €	0,40 € 0,29 €	29,21 € 21,10 €
► Loisir Hand à 7 / Hand à 4									
	plus de 16 ans	19,13 € 18,63 €	6,00 €	1,60 €	11,50 € 10,00 €	8,00 € 5,00 €	46,23 € 44,23 €	3,00 € 2,36 €	49,23 € 46,59 €
	12-16 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	8,51 € 7,01 €	5,00 € 3,00 €	27,00 € 25,00 €	1,10 € 0,89 €	28,10 € 25,89 €
	6-11 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	8,51 € 7,01 €	5,00 € 3,00 €	27,00 € 25,00 €	1,10 € 0,89 €	28,10 € 25,89 €
► Loisir Beach handball									
	plus de 16 ans	19,13 € 18,63 €	6,00 €	1,60 €	11,50 € 10,00 €	8,00 € 5,00 €	46,23 € 44,23 €	3,00 € 2,36 €	49,23 € 46,59 €
	12-16 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	8,51 € 7,01 €	5,00 € 3,00 €	27,00 € 25,00 €	1,10 € 0,89 €	28,10 € 25,89 €
	6-11 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	8,51 € 7,01 €	5,00 € 3,00 €	27,00 € 25,00 €	1,10 € 0,89 €	28,10 € 25,89 €
► Handfit									
	plus de 16 ans	19,13 € 18,63 €	6,00 €	1,60 €	5,50 € 4,00 €	7,00 € 1,00 €	39,23 € 37,23 €	3,00 € 2,36 €	42,23 € 39,59 €
	12-16 ans	19,13 € 18,63 €	6,00 €	0,66 €	3,56 € 3,00 €	7,00 € 1,00 €	36,35 € 35,29 €	3,00 € 0,89 €	39,35 € 36,18 €
► Handensemble									
	plus de 16 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	5,50 € 4,00 €	1,00 € 0,00 €	19,99 € 17,99 €	1,10 € 0,89 €	21,09 € 18,88 €
	12-16 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	4,50 € 3,00 €	1,00 € 0,00 €	18,99 € 16,99 €	1,10 € 0,89 €	20,09 € 17,88 €
	6-11 ans	6,83 € 6,33 €	6,00 €	0,66 €	4,50 € 3,00 €	1,00 € 0,00 €	18,99 € 16,99 €	1,10 € 0,89 €	20,09 € 17,88 €
► Dirigeant									
	plus de 16 ans	12,58 € 12,08 €	6,00 €	0,68 €	11,50 € 10,00 €	5,00 € 4,00 €	35,76 € 33,76 €	1,20 € 0,99 €	36,96 € 34,75 €
	12-16 ans	12,58 € 12,08 €	6,00 €	0,68 €	11,50 € 10,00 €	5,00 € 4,00 €	35,76 € 33,76 €	1,20 € 0,99 €	36,96 € 34,75 €
► Blanche Dirigeant									
	plus de 16 ans	12,58 € 12,08 €	6,00 €	0,68 €	11,50 € 10,00 €	5,00 € 4,00 €	35,76 € 33,76 €	1,20 € 0,99 €	36,96 € 34,75 €
► Évènementielle (*)									
	tous âges	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,00 €	0,00 €	0,06 € ⁽⁴⁾	0,15 € ⁽⁴⁾ 0,13 € ⁽⁴⁾	0,21 € ⁽⁴⁾ 0,19 € ⁽⁴⁾

(1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison – année de naissance. Exemple, pour une personne née en 2007, on retiendra 18 ans (2025 – 2007 = 18) / (2) La part revenant à la FFHandball comprend : le prix de la licence + la participation au fonctionnement du logiciel métier Gest'Hand + le fond emploi / (3) Depuis 2016, le prix total de la licence inclut l'assurance individuelle accident (IA) qui est facultative. Les personnes souhaitant renoncer à cette assurance IA facultative doivent faire le courrier de refus, en consultant la fiche d'information « Assurance » / (4) Assurances responsabilité civile (0,06 €) et individuelle accident (0,15 €) prises en charge par la FFHandball / (*) À l'issue de la saison, 0,50 € / licence événementielle seront reversés au club par la ligue (sous forme de bon d'achat à valoir auprès de son fournisseur officiel).

État récapitulatif des engagements

NOM DU CLUB :

		Montant Unitaire	Somme due
- Ré-affiliation départementale (1 ^{re} affiliation gratuite)		100,00 €	100,00 €
- Engagement équipes masculines :			
Plus de 16 ans	_____ X	290,00 €	_____ €
Moins de 18 ans	_____ X	140,00 €	_____ €
Moins de 15 ans	_____ X	130,00 €	_____ €
Moins de 13 ans	_____ X	120,00 €	_____ €
Moins de 11 ans	_____ X	110,00 €	_____ €
- Engagement équipes féminines :			_____ €
Plus de 16 ans	_____ X	290,00 €	_____ €
Moins de 18 ans	_____ X	140,00 €	_____ €
Moins de 15 ans	_____ X	130,00 €	_____ €
Moins de 13 ans	_____ X	120,00 €	_____ €
Moins de 11 ans	_____ X	110,00 €	_____ €
- Engagement moins de 9 ans			_____ €
7/8 ans	_____ X	40,00 €	_____ €
5/6 ans	_____ X	40,00 €	_____ €
			_____ €
			_____ €
A - TOTAL ENGAGEMENTS			

B - PARTICIPATION FINANCIÈRE DES CLUBS*
(en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau)

_____ €

A + B	MONTANT TOTAL A REGLER	€
-------	------------------------	---

*Voir page ci-après.

Participation financière des clubs

Reconduite suite à la décision prise en Assemblée Générale du 25/06/1991 à Meudon, mais limitée en fonction de l'équipe évoluant au plus haut niveau.

— Division 1 (LNH/LFH) :	1 490,00 €
— Division 2 & Nationale 1 :	870,00 €
— Nationale 2 :	445,00 €
— Nationale 3 :	325,00 €
— Régionale :	235,00 €
— Départementale :	175,00 €

Projets

2025-2026

Sélections départementales

Nous avons appris que malheureusement, nous ne pourrions plus disposer, à compte de la saison 2025-2026, du gymnase Léonard de Vinci à Châtenay-Malabry pour la tenue de nos CPS le samedi matin.

Pour mener à bien les regroupements (CPS) avec nos jeunes sélectionnés(es), nous faisons, de nouveau appel à vous, pour nous aider dans la mise à disposition de créneaux dans vos gymnases.

L'idéal serait de pouvoir disposer d'une installation sportive, le samedi de 9h00 à 12h00 pour les sélections masculines et féminines. Ce qui nous permettrait de doubler le nombre de séances par rapport à cette saison, en programmant de la façon suivante :

- de mi-septembre à mi-décembre 2025 :

MASCULINS	
De 09h00 à 10h30	Génération "n+ 1" (2011)
De 10h30 à 12h00	Génération "n" (2012)

FÉMININES	
Génération "n+ 1" (2011)	Génération "n+ 1" (2011)
Génération "n" (2012)	Génération "n" (2012)

- de janvier à mi-juin 2025 :

MASCULINS	
De 09h00 à 10h30	Génération "n" (2012)
De 10h30 à 12h00	Génération "n - 1" (2013)

FÉMININES	
De 09h00 à 10h30	Génération "n" (2012)
De 10h30 à 12h00	Génération "n - 1" (2013)

Si vous ne pouvez pas nous mettre à disposition un gymnase sur l'ensemble de la saison, n'hésitez pas à nous faire des propositions mensuelles voire trimestrielles.

En vous remerciant, par avance, pour l'aide que vous pourrez nous apporter.

Emmanuelle Klein
Conseillère technique fédérale

Formation de cadres

La saison prochaine, l'ensemble des 8 comités continuera de proposer plusieurs formations ; et ce, pour répondre à des besoins de formation de proximité.

La formule des circonstances des formations a été modifiée la saison dernière, mais nous devrions avoir une stabilité jusqu'à au moins 2027.

Des réunions de travail vont être mise en place début septembre 2025 avec l'équipe technique régionale (ETR) pour la programmation des différentes circonstances de formations.

Le guide des formations vous sera transmis par la ligue IDF à l'issue de ces moments de réflexion.

La saison prochaine, le Comité des Hauts-de-Seine proposera les circonstances suivantes :

- *Débuter dans l'entraînement*
- *Animer le BabyHand**
- *Entraîneur territorial jeunes*
- *Entraîneur territorial adultes*

**Nous espérons grandement que cette formation accueillera de nouvelles vocations ; et ce notamment, pour répondre à la volonté de pratiquer du BabyHand, et qui est visible avec une augmentation du nombre de licenciés (+ 160 entre 2023-2024 et 2024-2025).*

Les dates de ces formations vous seront communiquées ultérieurement.

Nous ferons appel à vous, les clubs des Hauts-de-Seine, pour effectuer ces moments au sein de vos installations, en nous mettant à disposition une salle de formation et un public support.

Emmanuelle Klein
Conseillère technique fédérale

Les principaux objectifs de la commission pour la saison 2025-2026 sont :

- la mise en place d'événements pour attirer de nouveaux licenciés
- le développement des nouvelles pratiques fédérales

Et surtout volonté de pérenniser les évènements actuels, malgré l'arrêt de la subvention allouée par le département des Hauts-de-Seine, dans le cadre des manifestations sportives.

Enfin si certains d'entre vous ont des idées pour aider au développement de notre pratique, ou du temps pour s'investir, n'hésitez pas, nous sommes preneurs.

Vous remerciant par avance pour votre aide et votre soutien.

Séverine Herry

La trame des championnats 2025-2026 sera dans la même lignée que de ce qui a été proposé pour 2024-2025, en tenant compte du nombre d'équipes engagées.

Mais, si les équipes U15 F, U18 F, +16 F, U15 M, U18 M et +16 M du Comité de Paris intègrent les championnats menés par les Hauts-de-Seine, l'organisation sera quelque peu modifiée, mais tout en respectant la philosophie de ce qui a été voté depuis 2023-2024.

Nous avons été sollicités par la Ligue IDF et le Comité de Paris pour intégrer des équipes parisiennes dans nos championnats alto-séquanais.

Veuillez trouver, ci-dessous, la liste des équipes qui pourraient nous rejoindre :

U 15 M	U 18 M	U 15 F	U 18 F
1) CSMF 2 2) MARTIGUA 3) PARIS SC 2 4) PSG 2 5) PSG 3 6) PSG 4 7) PUC 2 8) SCUF	1) CSMF 2 2) PARIS SC 2 3) PSG 3 4) PUC 2 5) Stade Français	1) CSMF 2 2) PARIS SC 2 3) PSG 2 4) PUC 2 5) PUC 3 6) PARIS XO	1) Ent. Paris Galaxy 2) PUC 3) Stade Français

+16 F	
1re div	2e div
1 PUC 2 *	PSC 4
2 Martigua 1	PSG
3 PSC 3	PUC 3
4 Stade Français	Martigua 2
5 CSMF 2	PUC 4

+16 M			
1re div	2e div	3e div	4e div
1 Paris SC 3	EPHB*	PUC 2	PUC 3
2 Stade FR 1	CSM F 2	PSG 4	Stade Français 2
3	Martigua	SCUF 2	PSC 4
4			Martigua 2
5			PUC 4
6			PSG 5
7			PSC 5 *
8			CSMF 3

**Pas sûr que les équipes se réengagent pour 2025-2026.*

En ce qui concerne les + de 16 ans Masculins et Féminins, les divisions inscrites correspondent au niveau de jeu auquel les clubs parisiens évoluaient dans le championnat 94/75.

Récapitulatif du nombre d'équipes :

- U15 M : 8
- U18 M : 5
- + 16 M : 16 ou 15 ou 14
- U15 F : 6
- U18 F : 3
- + 16 F : 10 ou 9

PLUS DE 16 ANS MASCULINS

Deux niveaux de championnat, qui seront constitués en fonction des résultats de la saison 2022-2023 :

1^{re} Division Territoriale et 2^e Division Territoriale.

Les clubs ayant deux équipes engagées ne peuvent disputer le championnat dans la même division (sauf au plus bas niveau).

1 ^{re} Division Territoriale	2 ^e Division Territoriale
Brûlage Le brûlage se fait après 11 matches. Titre et accession À la fin de la compétition, l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 1 ^{re} Division Territoriale et accédera au championnat régional. L'équipe classée deuxième suivant le classement officiel accédera également au championnat régional. Les équipes réserves ont obligation, sur chaque match, de présenter 3 joueurs minimum âgés de 17 à 23 ans. En cas de non-respect, pas d'accession possible. Relégation Suivant tableau des montées et descentes du comité 92.	Brûlage Le brûlage se fait après 11 matches. Titre et accession À la fin de la compétition, l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 2 ^e Division Territoriale et accédera à la 1 ^{re} Division Territoriale.

1^{re} phase

14 journées de championnat en matches aller-retour.

Excellence :

2 poules de 8 équipes.

Excellence A	Excellence B
1)	1)
2)	2)
3)	3)
4)	4)
5)	5)
6)	6)
7)	7)
8)	8)

Honneur :

2 poules de 8 équipes.

Honneur A	Honneur B
1)	1)
2)	2)
3)	3)
4)	4)
5)	5)
6)	6)
7)	7)
8)	8)

2^e phase

Excellence et Honneur / play-off et play-down.

Par niveaux :

Les 4 premiers sont rassemblés en poule haute.

Les 4 derniers sont rassemblés en poule basse.

Les résultats de la 1^{re} phase entre les équipes qui se sont déjà affrontées sont conservés.

8 journées de championnat en matches aller-retour.

Play-off Excellence	Play-down Excellence
1) 1 de EA	1) 5 de EA
2) 2 de EA	2) 6 de EA
3) 3 de EA	3) 7 de EA
4) 4 de EA	4) 8 de EA
5) 1 de EB	5) 5 de EB
6) 2 de EB	6) 6 de EB
7) 3 de EB	7) 7 de EB
8) 4 de EB	8) 8 de EB

À l'issue de cette 2^e phase, le vainqueur de la poule Play-off Excellence sera désigné champion départemental.

Play-off Honneur	Play-down Honneur
1) 1 de HA	1) 5 de HA
2) 2 de HA	2) 6 de HA
3) 3 de HA	3) 7 de HA
4) 4 de HA	4) 8 de HA
5) 1 de HB	5) 5 de HB
6) 2 de HB	6) 6 de HB
7) 3 de HB	7) 7 de HB
8) 4 de HB	8) 8 de HB

À l'issue de cette 2^e phase, le vainqueur de la poule Play-off Honneur sera désigné champion départemental.

PLUS DE 16 ANS FÉMININES

L'organisation du "Challenge Jeanne-Barbé-Delmas" vous sera communiquée ultérieurement.

Si plus de 12 équipes engagées, constitution de 2 poules de 8 équipes, et faire un brassage des équipes sur 14 journées pour ensuite constituer 2 poules de 8 avec des play-off et play-down.

Le championnat sera adapté en fonction du nombre d'équipes engagées.

Brûlage

Le brûlage se fait après 11 matches.

Titre et accession

À la fin de la compétition : l'équipe classée première, suivant le classement officiel, sera déclarée championne de 1^{re} division territoriale et accédera au championnat régional.

Les équipes réserves ont obligation, sur chaque match, de présenter 2 joueuses minimum âgées de 17 à 23 ans (en cas de non-respect, pas d'accession possible).

Relégation

Suivant le tableau des montées et descentes du comité 92.

PROPOSITION 1

Si 12 équipes, constitution d'une poule unique.

22 journées de championnat en matches aller-retour.

1 ^{re} division territoriale	
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	
6)	
7)	
8)	
9)	
10)	
11)	
12)	

PROPOSITION 2

Si plus de 12 équipes engagées, constitution de 2 poules de 8 équipes.

1^{re} phase

1 ^{re} division territoriale Poule A	1 ^{re} division territoriale Poule B
1)	1)
2)	2)
3)	3)
4)	4)
5)	5)
6)	6)
7)	7)
8)	8)

2^e phase

Elle sera organisée en tenant compte du nombre d'équipes engagées.

MOINS DE 18 ANS MASCULINS

Brûlage :

- si un joueur d'un club évoluant au niveau national a effectué 3 dates de championnat, le joueur est brûlé pour les 1^{re} et 2^e phases des délayages départementaux.
- si un joueur d'un club qualifié au niveau régional a effectué 3 dates en brassages et délayages régionaux, le joueur est brûlé pour les 1^{re} et 2^e phases des délayages départementaux.

Championnat :

16 dates de championnat.

Le championnat Excellence sera accessible en priorité aux équipes 1 qui le souhaitent.

- S'il y a davantage de candidats que de places, un tournoi de qualification sera organisé entre les équipes candidates (les équipes inscrites en DAR et qui ne seront pas retenues en championnat régional sont automatiquement qualifiées).
- S'il reste des places à attribuer, elles seront données aux équipes 2 des clubs intéressés, en prenant en compte l'ordre de classement des DAR.

Toutes les autres équipes seront inscrites au championnat Honneur, sans conditions.

1^{re} phase

Sur la base de 30 équipes.

2 niveaux : Excellence et Honneur.

5 matches simples.

Excellence A	Excellence B	Excellence C
1)	1)	1)
2)	2)	2)
3)	3)	3)
4)	4)	4)
5)	5)	5)
6)	6)	6)

Honneur A	Honneur B
1)	1)
2)	2)
3)	3)
4)	4)
5)	5)
6)	6)

2^e phase

Tournoi de barrages entre l'Excellence et l'Honneur : 1 date.

Les équipes arrivées 6^e d'Excellence et 1^{re} d'Honneur, lors de la 1^{re} phase, s'affrontent lors d'un tournoi à 5 équipes.

Les 3 premiers passent en Excellence, les 2 derniers passent en Honneur.

Barrages
1) 6 de EA
2) 6 de EB
3) 6 de EC
4) 1 de HA
5) 1 de HB

Classement Barrages	Suite 3 ^e phase
1) 1 de Barrages	Accèdent au championnat Excellence Consolante
2) 2 de Barrages	
3) 3 de Barrages	
4) 4 de Barrages	Accèdent au championnat Honneur Haute
5) 5 de Barrages	

3^e phase

2 niveaux de championnat : Excellence et Honneur.

10 matches aller-retour.

Excellence :

3 poules de 6 équipes sont constituées :

- Les 2 premiers de chaque poule Excellence sont réunis en poule Haute
- Les 3^e et 4^e en poule Basse
- Les 2 derniers en poule Consolante

Excellence Haute	Excellence Basse	Excellence Consolante
1) 1 de EA	1) 3 de EA	1) 5 de EA
2) 2 de EA	2) 4 de EA	2) 5 de EB
3) 1 de EB	3) 3 de EB	3) 5 de EC
4) 2 de EB	4) 4 de EB	4) 1 de Barrages
5) 1 de EC	5) 3 de EC	5) 2 de Barrages
6) 2 de EC	6) 4 de EC	6) 3 de Barrages

Honneur :

2 poules de 6 équipes sont constituées :

- Les 3 premiers des poules Honneur sont réunis en poule Haute
- Les 3 derniers en poule Basse

Honneur Haute	Honneur Basse
1) 4 de Barrages	1) 4 de HA
2) 5 de Barrages	2) 4 de HB
3) 2 de HA	3) 5 de HA
4) 2 de HB	4) 5 de HB
5) 3 de HA	5) 6 de HA
6) 3 de HB	6) 6 de HB

À l'issue de la cette phase, le 1^{er} de chaque niveau sera désigné comme champion.

MOINS DE 18 ANS FÉMININES

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnat régional seront intégrées dans un championnat départemental.

Championnat :

En fonction du nombre d'équipes engagées.

1^{re} phase

5 matches simples.

	Poule A
1	
2	
3	
4	
5	
6	

	Poule B
1	
2	
3	
4	
5	
6	

	Poule C
1	
2	
3	
4	
5	
6	

2^e phase

En fonction du nombre d'équipes, la 2^e phase sera proposée avec :

- un niveau Excellence
- un niveau Honneur
- un niveau 1^{re} Division

MOINS DE 15 ANS MASCULINS

Brûlage :

si un joueur d'un club qualifié au niveau régional a effectué 3 dates en brassages et délayages régionaux, le joueur est brûlé pour les 1^{re} et 2^e phases des délayages départementaux.

Championnat :

16 dates de championnat.

Le championnat Excellence sera accessible en priorité aux équipes 1 qui le souhaitent.

- S'il y a davantage de candidats que de places, un tournoi de qualification sera organisé entre les équipes candidates (les équipes inscrites en DAR et qui ne seront pas retenues en championnat régional sont automatiquement qualifiées).
- S'il reste des places à attribuer, elles seront données aux équipes 2 des clubs intéressés, en prenant en compte l'ordre de classement des DAR.

Toutes les autres équipes seront inscrites au championnat Honneur, sans conditions.

1^{re} phase

Sur la base de 30 équipes.

2 niveaux : Excellence et Honneur.

5 matches simples.

Excellence A	Excellence B	Excellence C
1)	1)	1)
2)	2)	2)
3)	3)	3)
4)	4)	4)
5)	5)	5)
6)	6)	6)

Honneur A	Honneur B
1)	1)
2)	2)
3)	3)
4)	4)
5)	5)
6)	6)

2^e phase

Tournoi de barrages entre l'Excellence et l'Honneur : 1 date.

Les équipes arrivées 6^e d'Excellence et 1^{re} d'Honneur, lors de la 1^{re} phase, s'affrontent lors d'un tournoi à 5 équipes.

Les 3 premiers passent en Excellence, les 2 derniers passent en Honneur.

Barrages
1) 6 de EA
2) 6 de EB
3) 6 de EC
4) 1 de HA
5) 1 de HB

Classement Barrages	Suite 3 ^e phase
1) 1 de Barrages	Accèdent au championnat Excellence Consolante
2) 2 de Barrages	
3) 3 de Barrages	
4) 4 de Barrages	Accèdent au championnat Honneur Haute
5) 5 de Barrages	

3^e phase

2 niveaux de championnat : Excellence et Honneur.
10 matches aller-retour.

Excellence :

3 poules de 6 équipes sont constituées :

- Les 2 premiers de chaque poule Excellence sont réunis en poule Haute
- Les 3^e et 4^e en poule Basse
- Les 2 derniers en poule Consolante

Excellence Haute	Excellence Basse	Excellence Consolante
1) 1 de EA	1) 3 de EA	1) 5 de EA
2) 2 de EA	2) 4 de EA	2) 5 de EB
3) 1 de EB	3) 3 de EB	3) 5 de EC
4) 2 de EB	4) 4 de EB	4) 1 de Barrages
5) 1 de EC	5) 3 de EC	5) 2 de Barrages
6) 2 de EC	6) 4 de EC	6) 3 de Barrages

Honneur :

2 poules de 6 équipes sont constituées :

- Les 3 premiers des poules Honneur sont réunis en poule Haute
- Les 3 derniers en poule Basse

Honneur Haute	Honneur Basse
1) 4 de Barrages	1) 4 de HA
2) 5 de Barrages	2) 4 de HB
3) 2 de HA	3) 5 de HA
4) 2 de HB	4) 5 de HB
5) 3 de HA	5) 6 de HA
6) 3 de HB	6) 6 de HB

À l'issue de la cette phase, le 1^{er} de chaque niveau sera désigné comme champion.

MOINS DE 15 ANS FÉMININES

Les équipes des Hauts-de-Seine, qui n'évolueront pas en championnat régional seront intégrées dans un championnat départemental.

Championnat :

En fonction du nombre d'équipes engagées.

1^{re} phase

5 matches simples.

	Poule A
1	
2	
3	
4	
5	
6	

	Poule B
1	
2	
3	
4	
5	
6	

	Poule C
1	
2	
3	
4	
5	
6	

2^e phase

En fonction du nombre d'équipes, la 2^e phase sera proposée avec :

- un niveau Excellence
- un niveau Honneur
- un niveau 1^{re} Division

MOINS DE 13 ANS MASCULINS

Le Challenge du Département des Hauts-de-Seine

Règlement :

Dès le "Challenge des Hauts-de-Seine", utiliser les règles aménagées.

Réflexion sur l'organisation des finalités :

- même installation sportive que la compétition masculine ou pas.

Matches simples sur 3 dates

Séparer les équipes 1 et 2, voire 3 et 4

Organisation proposée sur la base de 48 équipes.

Les poules seront constituées en tenant compte des classements des U13 et des U11 de la saison précédente.

Journées 1, 2 et 3

6 poules de 3 ou 4 incluant toutes les équipes 1.

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D	Poule E	Poule F
1)	1)	1)	1)	1)	1)
2)	2)	2)	2)	2)	2)
3)	3)	3)	3)	3)	3)
4)	4)	4)	4)	4)	4)

6 poules de 3 ou 4 incluant toutes les autres équipes.

Poule G	Poule H	Poule I	Poule J	Poule K	Poule L
1)	1)	1)	1)	1)	1)
2)	2)	2)	2)	2)	2)
3)	3)	3)	3)	3)	3)
4)	4)	4)	4)	4)	4)

Journée 4

8 tournois sur le modèle déjà existant des finalités.

Chaque poule composée de 6 équipes sera reformée en 2 poules de 3 équipes ; avec pour finalités des matches de classement pour les places 1 à 6.

Poule M	Poule N	Poule O	Poule P	Poule Q	Poule R	Poule S	Poule T
1 A	2 A	3 A	4 A	1 G	2 G	3 G	4 G
1 B	2 B	3 B	4 B	1 H	2 H	3 H	4 H
1 C	2 C	3 C	4 C	1 I	2 I	3 I	4 I
1 D	2 D	3 D	4 D	1 J	2 J	3 J	4 J
1 E	2 E	3 E	4 E	1 K	2 K	3 K	4 K
1 F	2 F	3 F	4 F	1 L	2 L	3 L	4 L

À l'issue des finales, les équipes des tournois M et N composeront le championnat élite 92, O et P le championnat excellence 92, Q R S et T le championnat honneur 92.

Championnat :

3 niveaux : Elite, Excellence et Honneur.

1^{re} phase

10 journées de championnat en matches aller-retour.

Elite A
1) 1 M
2) 2 N
3) 3 M
4) 4 N
5) 5 M
6) 6 N

Elite B
1) 1 N
2) 2 M
3) 3 N
4) 4 M
5) 5 N
6) 6 M

Excellence A
1) 1 O
2) 2 P
3) 3 O
4) 4 P
5) 5 O
6) 6 P

Excellence B
1) 1 P
2) 2 O
3) 3 P
4) 4 O
5) 5 P
6) 6 O

Honneur A	Honneur B	Honneur C	Honneur D
1) 1 Q	1) 1 R	1) 1 S	1) 1 T
2) 2 R	2) 2 S	2) 2 T	2) 2 Q
3) 3 S	3) 3 T	3) 3 Q	3) 3 R
4) 4 T	4) 4 Q	4) 4 R	4) 4 S
5) 5 Q	5) 5 R	5) 5 S	5) 5 T
6) 6 R	6) 6 S	6) 6 T	6) 6 Q

2^e phase**Elite et Excellence / play-off et play-down :****Par niveaux :**

Les 3 premiers sont rassemblés en poule haute.

Les 3 derniers sont rassemblés en poule basse.

Les résultats de la 1^{re} phase entre les équipes qui se sont déjà affrontées sont conservés.

6 journées de championnat en matches aller-retour.

Play-off Elite
1) 1 de EA
2) 1 de EB
3) 2 de EA
4) 2 de EB
5) 3 de EA
6) 3 de EB

Play-down Elite
1) 4 de EA
2) 4 de EB
3) 5 de EA
4) 5 de EB
5) 6 de EA
6) 6 de EB

À l'issue de cette 2^e phase, le 1^{er} des play-off Elite est désigné champion du 92.

Play-off Excellence
1) 1 de EA
2) 1 de EB
3) 2 de EA
4) 2 de EB
5) 3 de EA
6) 3 de EB

Play-down Excellence
1) 4 de EA
2) 4 de EB
3) 5 de EA
4) 5 de EB
5) 6 de EA
6) 6 de EB

À l'issue de cette 2^e phase, le 1^{er} des play-off Excellence est désigné champion du 92.

Honneur :

Les 6 meilleures équipes sont rassemblées en Honneur Haute 1, les 6 meilleures suivantes en Honneur Haute 2, ...

Les résultats de la 1^{re} phase ne sont pas conservés.

Honneur Haute 1	Honneur Haute 2
1) 1 de HA	1) 3 ^e meilleur 2 ^e
2) 1 de HB	2) 4 ^e meilleur 2 ^e
3) 1 de HC	3) 3 de HA
4) 1 de HD	4) 3 de HB
5) Meilleur 2 ^e	5) 3 de HC
6) 2 ^e meilleur 2 ^e	6) 3 de HD

Honneur Basse 1	Honneur Basse 2
1) 4 de HA	1) 3 ^e meilleur 5 ^e
2) 4 de HB	2) 4 ^e meilleur 5 ^e
3) 4 de HC	3) 6 de HA
4) 4 de HD	4) 6 de HB
5) Meilleur 5 ^e	5) 6 de HC
6) 2 ^e meilleur 5 ^e	6) 6 de HD

À l'issue de cette 2^e phase, le 1^{er} de l'Honneur Haute est désigné champion du 92.

MOINS DE 13 ANS FÉMININES

Le Challenge du Département des Hauts-de-Seine

Règlement :

Dès le "Challenge des Hauts-de-Seine", utiliser les règles aménagées.

Réflexion sur l'organisation des finalités :

- même installation sportive que la compétition masculine ou pas.

Nombre de joueuses :

14 joueuses sur le tournoi sont autorisées, mais seules 12 d'entre elles peuvent prendre part au jeu sur une rencontre (il peut donc y avoir une composition d'équipe différente sur les rencontres).

Sur la base de 14 équipes.

Journée 1

Tournoi n° 1		Tournoi n° 2		Tournoi n° 3	Tournoi n° 4
Poule A	Poule B	Poule A	Poule B		
1)	1)	1)	1)	1)	1)
2)	2)	2)	2)	2)	2)
				3)	3)

Journée 2

Tournoi n° 5		Tournoi n° 6		Tournoi n° 7	Tournoi n° 8
Poule A	Poule B	Poule A	Poule B		
1) 1 de 1	1) 2 de 3	1) 1 de 2	1) 2 de 4	1) 1 de 3	1) 1 de 4
2) 4 de 2	2) 3 de 4	2) 4 de 1	2) 3 de 3	2) 2 de 1	2) 2 de 2
				3) 3 de 2	3) 3 de 1

Journée 3

Tournoi n°9 Finalités	Tournoi n° 10		Tournoi n° 11	Tournoi n° 12
	Poule A	Poule B		
1) 1 de 5	1) 2 de 5	1) 2 de 6	1) 3 de 5	1) 3 de 6
2) 1 de 6	2) 2 de 7	2) 2 de 8	2) 3 de 8	2) 3 de 7
3) 1 de 7			3) 4 de 6	3) 4 de 5
4) 1 de 8				

Championnat :

14 journées de championnat en matches aller-retour.

*Équipes qualifiées pour le
challenge régional.*

Excellence	Honneur
1) 1 de 9	1) 1 de 11
2) 2 de 9	2) 2 de 11
3) 3 de 9	3) 3 de 11
4) 4 de 9	4) 1 de 12
5) 1 de 10	5) 2 de 12
6) 2 de 10	6) 3 de 12
7) 3 de 10	7)
8) 4 de 10	8)

L'équipe classée 1^{re} de sa division sera déclarée "championne départementale".

Trophée départemental :

Dans le cas où l'Honneur départemental serait constitué de 6 équipes, il y aurait 10 journées de championnat en matches aller et retour.

Il serait alors proposé un Trophée départemental aux équipes suivantes, sur les dates du Challenge régional,.

Journées 1, 2 et 3

Poule A	Poule B
1) 3 de 10	1) 4 de 10
2) 1 de 11	2) 2 de 11
3) 3 de 11	3) 1 de 12
4) 2 de 12	4) 3 de 12

Journée 4

Poule C	Poule D	Poule E	Poule F
1) 1 de A	1) 1 de B	1) 3 de A	1) 3 de B
2) 2 de B	2) 2 de A	2) 4 de B	2) 4 de A

Journée 5

Places 7 - 8	2 de E / 2 de F
Places 5 - 6	1 de E / 1 de F
Places 3 - 4	2 de C / 2 de D
Places 1 - 2	1 de C / 1 de D

MOINS DE 11 ANS FÉMININES

Règlement :

Pour rappel, il a été voté à l'assemblée générale du 29/06/2022 qu'il fallait utiliser les réducteurs de but pour cette catégorie. À cet effet, le comité a offert une paire à tous ses clubs.

Il est donc demandé à ce que les clubs respectent ce choix et les utilisent lors des rencontres mises en place par le comité départemental des Hauts-de-Seine.

Si le club recevant ne met pas à disposition ce matériel, l'équipe adverse le mentionnera sur la FDME et la commission sportive statuera sur une sanction sportive voire financière.

Championnat :

Dans le cas, où 6 équipes arriveraient à se constituer, voici le championnat qui pourrait être proposé :

Poule unique
1) Club A
2) Club B
3) Club C
4) Club D
5) Club E
6) Club F

Soit 10 journées de championnat en matches aller et retour.

L'équipe classée 1^{re} sera déclarée "championne départementale".

Rendre pérenne "Fémin'Hand" !

Qu'il y ait un championnat U11 féminin ou pas.

MOINS DE 11 ANS MIXTE

Règlement :

Pour rappel, il a été voté à l'assemblée générale du 29/06/2022 qu'il fallait utiliser les réducteurs de but pour cette catégorie. À cet effet, le comité a offert une paire à tous ses clubs.

Il est donc demandé à ce que les clubs respectent ce choix et les utilisent lors des rencontres mises en place par le comité départemental des Hauts-de-Seine.

Si le club recevant ne met pas à disposition ce matériel, l'équipe adverse le mentionnera sur la FDME et la commission sportive statuera sur une sanction sportive voire financière.

Championnat :

- Garder l'organisation géographique Nord/Sud de la compétition
- Le championnat Excellence départementale sera accessible en priorité aux équipes 1 qui le souhaitent :
 - s'il y a davantage de clubs candidats que de places, un tournoi de qualification sera proposé entre les équipes 1 uniquement. L'organisation sera communiquée début septembre
 - s'il reste des places à attribuer, les équipes 2 candidates, si elles sont plus importantes que le nombre de places restantes, participeront à un tournoi de qualification, dont l'organisation sera communiquée début septembre.

Toutefois, pour éviter de faire évoluer des joueurs de l'équipe 1 à la place de ceux qui devraient évoluer en équipe 2, deux tournois distincts seront organisés lors du même week-end, avec les équipes 1 d'un côté et les équipes 2 de l'autre.

Un classement sera alors effectué en prenant en compte les résultats des deux collectifs de chaque club. Ainsi, les places vacantes seront allouées au(x) club(s) classé(s) de 1 à ...
- Toutes les autres équipes seront inscrites en poule Honneur départementale, sans conditions.
- Début des championnats : 07-08/10/2023

Proposition pour 48 équipes (24 secteur nord / 24 secteur sud) :

En fonction du nombre d'équipes, la composition des poules pourra être modifiée.

17 journées de championnat.

1^{re} phase

Excellence :

2 poules par secteurs géographiques.

10 journées de championnat en matches aller-retour.

Excellence Nord A
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Excellence Nord B
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Excellence Sud A
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Excellence Sud B
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Honneur :

2 poules par secteurs géographiques.

10 journées de championnat.

Honneur Nord A
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Honneur Nord B
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Honneur Sud A
1)
2)
3)
4)
5)
6)

Honneur Sud B
1)
2)
3)
4)
5)
6)

2^e phase**Excellence / Play-off et play-down :**

Les résultats des équipes qui se sont déjà affrontées sont conservés.

6 journées de championnat en matches aller-retour.

Play-off Excellence Nord
1) 1 de EA
2) 1 de EB
3) 2 de EA
4) 2 de EB
5) 3 de EA
6) 3 de EB

Play-down Excellence Nord
1) 4 de EA
2) 4 de EB
3) 5 de EA
4) 5 de EB
5) 6 de EA
6) 6 de EB

Play-off Excellence Sud
1) 1 de EA
2) 1 de EB
3) 2 de EA
4) 2 de EB
5) 3 de EA
6) 3 de EB

Play-down Excellence Sud
1) 4 de EA
2) 4 de EB
3) 5 de EA
4) 5 de EB
5) 6 de EA
6) 6 de EB

Honneur / Play-off et play-down :

Les résultats des équipes qui se sont déjà affrontées sont conservés.

6 journées de championnat en matches aller-retour.

Play-off Honneur Nord
1) 1 de HA
2) 1 de HB
3) 2 de HA
4) 2 de HB
5) 3 de HA
6) 3 de HB

Play-down Honneur Nord
1) 4 de HA
2) 4 de HB
3) 5 de HA
4) 5 de HB
5) 6 de HA
6) 6 de HB

Play-off Honneur Sud
1) 1 de HA
2) 1 de HB
3) 2 de HA
4) 2 de HB
5) 3 de HA
6) 3 de HB

Play-down Honneur Sud
1) 4 de HA
2) 4 de HB
3) 5 de HA
4) 5 de HB
5) 6 de HA
6) 6 de HB

On obtient ainsi, un classement de 1 à 24 par secteurs géographiques.

MOINS DE 9 ANS MIXTE

Les rencontres restent sur des terrains de mini-handball.

Conserver le même nombre de rotations (3) par plateaux.

Par contre, pour éviter que les équipes d'un même club se rencontrent, comme cela est proposé jusqu'à présent, organiser des plateaux / tournois avec 6 équipes (au lieu de 4).

Et ce, en constituant 2 poules de 3 équipes.

Exemples de tournois qui pourraient être mis en place :

Tournoi n° 1	
Poule A	Poule B
1) Club A - Équipe 1	1) Club A - Équipe 2
2) Club B - Équipe 1	2) Club B - Équipe 2
3) Club C - Équipe 1	3) Club C - Équipe 2

Tournoi n° 2	
Poule A	Poule B
1) Club A - Équipe 1	1) Club A - Équipe 2
2) Club B - Équipe 1	2) Club D - Équipe 1
3) Club C - Équipe 1	3) Club C - Équipe 2

Ordre des rencontres :

	Terrain 1	Terrain 2
R 1	1 A / 2 A	1 B / 2 B
R 2	1 A / 3 A	1 B / 3 B
R 3	2 A / 3 A	2 B / 3 B

Soit 2 matches par équipes.

Temps de jeu : - 3 équipes par poules : 2 × 8' (soit 32' de jeu par équipe)
 - 2 équipes par poules : 3 × 10' (soit 30' de jeu par équipe)

FESTI'HAND : date et lieu en attente de confirmation.

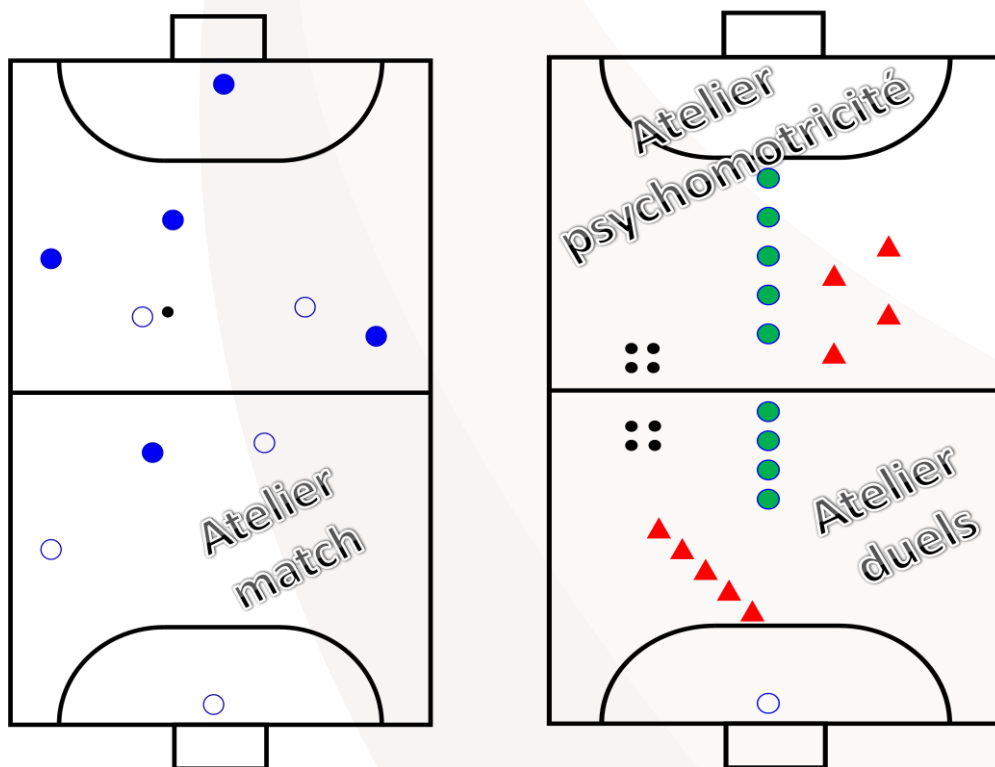
MOINS DE 7 ANS MIXTE

4 dates de tournois programmés sur l'ensemble de la saison.

Les tournois regroupent 4 équipes et se rencontrent en formule championnat sur deux terrains de mini-handball. Pour limiter les déplacements, il y aura deux équipes du même club dans un tournoi.

Plus la journée "Festi'Hand" qui regroupera l'ensemble des équipes "- de 7 ans" sur une seule structure (date et lieu en attente de confirmation).

S'il y a des plateaux à 3 équipes, pour permettre à l'ensemble des jeunes handballeurs et handballeuses d'être en activité, le club organisateur devra proposer, un terrain pour effectuer une rencontre, et un second pour proposer des ateliers :



Temps de jeu :

- 4 équipes : $2 \times 8'$ (soit 48' de jeu par équipe)
- 3 équipes : $2 \times 10'$ (soit 60' de jeu par équipe)
- 2 équipes : $3 \times 10'$ (soit 30' de jeu par équipe)

COUPE DES HAUTS-DE-SEINE

Nous souhaitons proposer une "Coupe des Hauts-de-Seine" aux catégories "Jeunes", des U11 aux U18.

L'engagement serait sur la base du volontariat avec 1 équipe par club et par catégorie.

Au niveau organisationnel, il serait proposé des périodes pour que les rencontres se jouent.

L'idée serait d'effectuer sur une seule journée et sur un même site, l'ensemble des finales.

Un cahier des charges sera envoyé pour que les clubs se positionnent comme volontaires pour l'organisation de cette journée.

HORAIRES DES RENCONTRES

LES MATCHES SE JOUENT OBLIGATOIREMENT AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS

- le samedi entre 17h30 (début) et 22h30 (fin) pour les + de 16 ans masculins et féminines
- le samedi entre **14h00** (début) et **19h30** (fin) pour les - de 18 ans masculins et féminines
- le samedi entre **14h00** (début) et 18h00 (fin) pour les - de 15 ans et les - de 13 ans masculins et féminines, les - de 11 ans, les - de 9 ans et les - de 7 ans mixte
- le dimanche entre 09h00 (début) et **17h30** (fin) pour toutes les catégories

Après entente entre les deux clubs :

Après échanges entre les clubs concernés sur la programmation de la(des) rencontre(s) à un horaire et / ou un jour différent, la demande doit être effectuée via l'interface fédérale, Gesthand.

Le(s) club(s) visiteur(s) devra(ont) donner son(leur) accord dans Gesthand et devra **OBLIGATOIREMENT ÊTRE VALIDÉ** par le Comité pour toutes les catégories.

Annexes

CALENDRIER FEMININ SAISON 2025-2026

Journées dont dispose le Comité pour la mise en place des championnats

MAJ 04/06/2025

Journées	Congés scolaires	+ 16 ans				- 18 ans		- 15 ans				- 13 ans			- 11 ans
		1ère div.	2ème div.	Cpe Ligue	Cpe Proce	Ex.	Honn.	Excellence	Honneur	IC 2011	IC 2012	Ex.	Honn.	Chpt rée	Poules 1 à
31-août-25															
07-sept-25				1/125											
14-sept-25		1	1			DAR1	DAR1	DAR1	DAR1						
21-sept-25		2	2			DAR2	DAR2	DAR2	DAR2						
28-sept-25		3	3			BrassRég	BrassRég	BrassRég	BrassRég			1	1		
05-oct-25		4	4			DR1	DR1	DR1	DR1			2	2		
12-oct-25		5	5			DR2	DR2	DR2	DR2			3	3		
19-oct-25	Toussaint				Tour1										
26-oct-25	Toussaint														
02-nov-25	TIBY U19M									T1					
09-nov-25		6	6			D1	D1					1	1		
16-nov-25		R	R		Tour2	D2	D2	D1	D1			2	2		
23-nov-25		7	7			D3	D3	D2	D2			3	3		
30-nov-25		8	8			R	R	D3	D3			R	R		
07-déc-25		9	9			D4	D4	D4	D4			4	4		
14-déc-25		10	10			D5	D5	R	R	TRF	TR1	5	5		
21-déc-25	Noël				Tour3									Cadrage	
28-déc-25	Noël														
04-janv-26	Noël														
11-janv-26		R	R		Tour4	R	R					6	6		
18-janv-26		11	11			1	1	1	1			R	R	TR1	
25-janv-26		12	12			2	2	R	R		TR2/3	7	7		
01-févr-26		13	13			R	R	2	2			8	8		
08-févr-26		14	14			3	3	3	3			9	9		
15-févr-26		1	1			4	4	4	4			R	R	TR2	
22-févr-26	Hiver				Secteur						TRF				
01-mars-26	Hiver														
08-mars-26	Hiver														
15-mars-26		2	2			R	R	R	R			10	10		
22-mars-26		3	3			5	5	5	5			11	11		
29-mars-26		4	4			6	6	6	6			12	12		
05-avr-26	Pâques										TN				
12-avr-26		5	5			7	7	7	7			13	13		
19-avr-26	Printemps				Zone									TR3	
26-avr-26	Printemps														
03-mai-26	Printemps														
10-mai-26		6	6			8	8	8	8			R	R	GP 78	
17-mai-26	Ascension				FIN										
24-mai-26	Pentecôte													TR4	
31-mai-26		7	7			8	8	9	9			14	14		
07-juin-26		8	8			10	10	10	10						
14-juin-26				Fin des										Tour Final	

ID : Inter-Départementaux

IC : Inter-Comités

IL : Inter Ligues

CF : Coupe de France

DD : Délayages départementaux

DR : Délayages accession région

R : Report

FA / FR : finale aller / finale retour

TR : tournois régionaux

CALENDRIER MASCULIN SAISON 2025-2026

Journées dont dispose le Comité pour la mise en place des championnats

MAJ 04-06-2025

Journées	Compétitions scolaires	+ 16 ans				- 18 ans		- 15 ans				- 15 ans				- 12 ans				- 11 ans	- 9 ans	- 7 ans
		1ère div.	2ème div.	Coupe Libres	Coupe France	Exc.	Mon.	Exc.	Mon.	SC 1811	SC 1812	Exc.	Mon.	1ère div 2ème div.	2ème div.	Coupe France	Nord Sud	Nord Sud	Tournoi			
31-oct-25																						
07-sept-25				11125		DAR1	DAR1	DAR1	DAR1													
14-sept-25		1	1			DAR2	DAR2	DAR2	DAR2													
21-sept-25		2	2			Bra	Bra	Bra	Bra			1	1	1	1							
28-sept-25		3	3									2	2	2	2							
05-oct-25		4	4			DR1/D1	DR1/D1	DR1/D1	DR1/D1			3	3	3	3		1					
12-oct-25		5	5			DR2/D2	DR2/D2	DR2/D2	DR2/D2			4	4	4	4		2					
19-oct-25	Tournoi				Tour 1	DR3	DR3	DR3	DR3													
26-oct-25	Tournoi																					
02-nov-25	Tournoi									TR1												
09-nov-25		6	6			D5	D5	D5	D5			1	1	1	1		3					
16-nov-25		7	7		Tour 2	D4	D4	D4	D4			2	2	2	2		4	1				
23-nov-25		8	8			D5	D5	D5	D5			3	3	3	3		5					
30-nov-25		9	9			R	R	R	R			4	4	4	4		6		1			
07-déc-25		10	10			Savage	Savage	Savage	Savage			5	5	5	5		7					
14-déc-25		11	11			1	1			TRF	TR1	6	6	6	6		8	2				
21-déc-25	Noël				Tour 3											Cadrage						
28-déc-25	Noël																					
04-jan-26	Noël																					
11-jan-26		12	12		Tour 4	R	R					7	7	7	7		9					
18-jan-26		13	13			R	R	1	1			8	8	8	8	TR1	10		2			
25-jan-26		14	14			2	2			TR2	9	9	9	9	9		11	3				
01-fév-26		15	15			3	3	2	2			10	10	10	10		12					
08-fév-26		16	16			R	R	3	3			11	11	11	11		13					
15-fév-26		17	17			4	4	4	4			12	12	12	12	TR2						
22-fév-26	Niviv				Sector						TF											
01-mars-26	Niviv																					
08-mars-26	Niviv																					
15-mars-26		18	18			5	5	5	5			13	13	13	13		14					
22-mars-26		19	19			6	6	6	6			14	14	14	14		15	4				
29-mars-26		20	20			7	7	7	7			15	15	15	15		16		4			
05-avr-26	Pâques				Zone						TN											
12-avr-26		21	21			8	8	8	8			16	16	16	16		17					
19-avr-26	Printemps															TR3						
26-avr-26	Printemps																					
03-mai-26	Printemps																					
10-mai-26		22	22			9	9	9	9							GP 75	18					
17-mai-26	Ascension																					
24-mai-26	Pentecôte				FIN											TR4						
31-mai-26		23	23			10	10	10	10			17	17	17	17		19	FIN 77	FIN 77			
07-juin-26		24	24							FIN	18	18	18	18								
14-juin-26					Finale											Tour Final						

ID : Inter-Départementaux

DD : D'élèves départementaux

DR/1 : D'élèves association région ET 1ère phase comité

CF : Coupe de France

FA / FR : finale aller / finale retour



COMITÉ
HAUTS DE SEINE
FFHANDBALL

